

RD-CONGO



# LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2185 - JEUDI 11 DÉCEMBRE 2014

Conseil économique et social

## La session inaugurale convoquée pour le 16 décembre



Des détaillants vendant leurs produits sur l'espace de l'ex-marché Type K à Kinshasa

Par une ordonnance signée le 8 décembre, le chef de l'État, Joseph Kabila, vient de convoquer le Conseil économique et social en session inaugurale pour le 16 décembre. Cette ordonnance consacre l'entrée en matière de cet organe créé sur la base d'une initiative de loi prise par le député Henri Thomas Lokondo examinée et votée à la chambre basse en décembre 2013. C'est aux fins de mettre ses animateurs à l'épreuve que Joseph Kabila vient de convoquer cette session censée déboucher sur des propositions concrètes pour améliorer le vécu quotidien du Congolais.

Organe consultatif, le CES a pour mission d'émettre des avis techniques sur les questions économiques et sociales que le président de la République, l'Assemblée nationale, le Sénat et le gouvernement lui a soumises. Son rôle est purement consultatif et consiste à émettre des avis techniques sur les questions économiques et sociales de manière à rationaliser le processus de prise de décision dans les hautes sphères de l'État. [Page 18](#)

ÉTUDE D'OPINION

## Les maîtres du Katanga

Une étude de l'agence Target réalisée du 19 au 22 novembre a permis d'identifier les personnalités les plus cotées de la capitale cuprifère dans les domaines des médias, de la musique, de la publicité, des sports, du théâtre et du cinéma. Il en ressort cinq noms : Fally Ipupa (musique), Serge Manseba (théâtre/cinéma), Trésor Mputu (sports), Fiston Sai-Sai (publicité) et Vital Sunzu (médias). Le véritable enjeu de cette étude est d'arriver à mieux orienter le choix des entreprises et agences de communication lorsqu'il s'agit d'identifier les personnalités qui peuvent aider à atteindre des cibles précises. Pour Target, les opinions évoluent en fonction des villes du pays. Difficile à faire une transposition totale entre Kinois et Luchois. Les personnalités qui sont célèbres à Kinshasa ne le sont pas forcément à l'intérieur du pays. [Page 19](#)



Trésor Mputu



Fiston Sai-Sai



Fally Ipupa

NAUFRAGE AUX PORTS DE KINSHASA

## Aucune perte en vie humaine

Le 9 décembre, suite aux vents violents suivis d'orage qui s'étaient abattus à Kinshasa, plusieurs unités flottantes accostées aux différents ports sur le fleuve Congo ont vu leurs câbles d'amarrage céder et elles ont été entraînées sans contrôle sur le fleuve. « Au stade actuel des investigations, plusieurs vies humaines ont été sauvées et aucune perte en vie humaine n'a été déplorée jusque-là », a rassuré le ministre de la Santé publique. Cinq unités flottantes ont été récupérées tandis que sept autres dont deux pousseurs et cinq barges ont coulé bas, a-t-il expliqué.

Dr Félix Kabange a loué la prompt réaction des services compétents. Alertés par la Direction de la marine et des voies navigables du ministère des transports et voies de communication, les services de l'État, notamment la Société congolaise des transports et des ports et la force navale ont rapidement réagi.

Page 20

ARTS MARTIAUX

## L'école de karaté Denis-Kieko fête ses 31 ans d'existence

Créée en 1983, l'école de karaté Denis-Kieko totalise trente et un ans dans l'encadrement des jeunes sous la supervision du promoteur Me Denis Kieko et son plus vieux élève, Me Honoré Massamba Diambote. L'anniversaire a été célébré le 6 décembre en la salle des conférences du Cercle culturel Boboto sur fond de l'épreuve de passage de grades des karatekas de la ceinture jaune à la ceinture marron.

Dans son mot de circonstance, le promoteur Me Denis Kieko, ceinture noire sixième dan Shotokan, a indiqué que les clubs de la RDC, particulièrement de Kinshasa, doivent aider la Fédération de karaté du Congo et ses ligues provinciales respectives par leurs contributions annuelles et aussi par leur participation régulière aux différentes compétitions et activités organisées par les instances nationales et provinciales de karaté. [Page 20](#)

## ÉDITORIAL

## Remise en ordre

Il est clair, en cette fin d'année 2014, que l'année à venir sera tout à la fois difficile et passionnante. Passionnante parce qu'elle verra le Congo affirmer sa présence sur la scène internationale grâce aux Jeux Africains qui se dérouleront à Brazzaville ; difficile parce que la chute des prix du pétrole, qui s'annonce durable, et l'envol des dépenses publiques liées à ces mêmes Jeux Africains nous obligeront à nous serrer durablement la ceinture.

Disons tout de suite que nous avons tous les moyens nécessaires pour relever ce défi sans faire appel à des aides extérieures. Ayant pratiquement achevé sa reconstruction au terme de quinze longues années d'efforts et de sacrifices, le Congo est certainement aujourd'hui, quoi qu'en disent ses détracteurs, l'un des pays du continent les mieux armés pour gagner la bataille du développement, de l'émergence. Mais l'ampleur des défis qu'il lui faudra relever au cours des douze prochains mois est telle que seule une mobilisation collective lui permettra de franchir sans encombre cette nouvelle étape.

La pire erreur que nous pourrions commettre dans le moment présent serait de croire que l'État, ses administrations, ses entreprises seront seuls concernés par le travail de Titan qui se profile à l'horizon immédiat. S'il est vrai que la puissance publique va devoir montrer l'exemple et s'impliquer à fond dans la recherche de solutions adaptées aux problèmes de trésorerie qu'il lui faudra résoudre, il l'est tout autant que chacun d'entre nous, à la place qui est la sienne, aura sa part de responsabilité dans la réussite ou l'échec de cette vaste entreprise.

Reconnaissons donc que nous n'avons pas droit à l'erreur et prenons dès à présent la mesure des responsabilités que chaque citoyen, chaque collectivité, chaque entreprise va devoir assumer. Alors et alors seulement le Congo, notre Congo, aura une chance de passer sans encombre cette année 2015 et d'aborder l'année 2016 dans les meilleures conditions possibles.

Dans cette grande affaire, la société civile va devoir prouver qu'elle est un acteur clé du progrès. Au-delà des mots, il lui faudra en effet montrer sa capacité à créer des emplois, à former les nouvelles générations, à multiplier les échanges, à innover dans les domaines les plus divers. Une tâche immense et décisive !

*Les Dépêches de Brazzaville*

## COOPÉRATION

## Des parlementaires Kenyans échangent avec leurs homologues congolais

Une délégation du collège national de défense du Parlement du Kenya, conduite par son président, Peter Ogego, a eu des entretiens, le 9 décembre à Brazzaville, avec leurs homologues congolais, membres des commissions défense et sécurité de l'Assemblée nationale et du Sénat.

En tournée dans plusieurs pays africains, la délégation a été d'abord reçue par le deuxième vice-président de l'Assemblée nationale, Sylvestre Ossiala. À ses côtés, quelques membres de la commission Défense et sécurité de l'assemblée nationale. La délégation kenyane est venue échanger sur les programmes pédagogiques dispensés par ce collège en charge de la formation des officiers supérieurs et autres cadres de haut rang au Kenya et d'autres pays africains. Un programme basé sur des cours intensifs.



La photo de famille des parlementaires

Ce collège, a expliqué Peter Ogego, se charge également de l'étude des questions stratégiques de sécurité nationale et régionale et aux prises des décisions. À la fin de cet échange, la délégation Kenyane a remis

quelques objets aux parlementaires congolais, symboles de ce collège. On y a aperçu une cravate, une revue du collège, une manchette et bien d'autres. La délégation Kenyane a émis le souhait de voir se renforcer les relations entre les Parlements des deux pays dans la formation des officiers.

*Jean Jacques Koubemba*

## FORMATIONS POLITIQUES

## Le PAR sollicite l'appui des missions diplomatiques

Dans une lettre datant du 8 décembre, et adressée aux missions diplomatiques accréditées en République du Congo, le Parti pour l'action de la République-mâ (PAR) que dirige Anguios Nanguia Engambé a sollicité que soient créées des conditions pour l'installation progressivement de la démocratie pluraliste en République du Congo.

Le PAR, qui dit se situer à l'opposition républicaine, est aussi favorable à la démocratie participative qui place l'homme au centre de l'action du développement. À propos du débat sur le changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002, Anguios Nanguia Engambé a exprimé la disponibilité de sa

formation politique au dialogue politique. À l'issue de dialogue, a souhaité le PAR, toutes les parties prenantes au débat s'accorderaient sur une démarche commune qui prémunit le pays contre les troubles sociaux. Par ailleurs, le président du PAR a déclaré que son organisation est un parti qui se veut responsable et soucieux de la stabilité sociale, de la promotion des vertus républicaines, du dialogue, de la sécurité, de la justice et de la bonne gouvernance.

C'est pour cette raison, a-t-il renchéri, qu'il a résolu de demander un appui multiforme aux missions diplomatiques accréditées au Congo, afin qu'elles s'investissent dans la consolidation du processus démocratique au Congo. La démarche du PAR est dictée par le fait que les missions diplomatiques ont toujours plaidé pour le dialogue et la paix et ont inscrit, dans leurs programmes d'activités, des séminaires de formations et de renforcement des capacités des acteurs étatiques et non étatiques dans le cadre de la bonne gouvernance et de la démocratie.

En rappel, le PAR a inscrit son action dans le cadre du respect des institutions de la République ; de la dignité humaine ; de la prudence dans la prise de décisions ; de l'objectivité dans les choix politiques et de la précision et la clarté dans l'argumentaire.

*Roger Ngombé*

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout  
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé  
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya  
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys  
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo  
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'Agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200  
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou  
Directrice du Développement : Carole Moine

## RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndongo, Marie-Alfred Ngoma  
Comptabilité : Marie Mendy

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga  
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

## DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia  
Assistante de direction : Sylvia Addhas  
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonu

## INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola  
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

## LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel  
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma  
Assistante : Laura Ikambi  
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France  
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80  
www.lagalericongo.com

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

## ROUTE DE LA CORNICHE

## Le premier tronçon évalué à plus de 70 milliards FCFA

**Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a procédé le 10 décembre, au lancement officiel des travaux d'aménagement et de bitumage de la route de la corniche de Brazzaville. Les travaux concernent le tronçon Ravin du Tchad-Case De Gaulle et la requalification de la section existante.**

Long de 1,200km, le premier tronçon de cette route qui s'étendra prochainement jusqu'à Kintélé est financé entièrement par le gouvernement congolais à hauteur de 70 milliards 897 millions 617 mille 526 FCFA. Les travaux qui portent sur l'aménagement d'une nouvelle route de deux fois deux voies soit une chaussée de 14 mètres de large avec terre-plein central d'un mètre et un trottoir de quatre mètres côté fleuve, sont confiés à la société chinoise China Road and Bridge Corporation (CRBC) pour une durée de 22 mois.

« Le projet d'aménagement et de bitumage de la route de la corniche de Brazzaville, tronçon ravin du Tchad-Case De Gaulle et la requalification de la section existante du club nautique au ravin du Tchad, est une composante d'un vaste projet multi séquences, qui part du pont du Djoué jusqu'à la cité naissante de Kintélé, sur 22,500 km, avec une quinzaine de pénétrantes ou des portes vers les quartiers desservis », a indiqué le ministre à la Présidence, chargé de l'Aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux, Jean Jacques Bouya.

Il a également rappelé que le premier tronçon lancé est précurseur des autres séquences du projet. Il s'agit, entre autres, des tronçons pont du Djoué-Case de Gaulle sur 5, 2 km avec la coopération française dans le cadre du contrat de désengagement et désendettement (C2D) ; Club nautique-SCLOG sur 2,300 km dont les options aériennes ou souterraines sont en étude ; SCLOG-Rond-point président Omar Bongo Ondimba sur 2 km. Les autres tronçons envisagés relieront

le Rond-point président Omar Bongo Ondimba-Keba na virage sur 2,400 km et Keba na virage-Kintélé, long de 7 km. Cet ouvrage intègre un viaduc comprenant un pont à haubans de 545m de longueur ayant deux pylônes de 122m de hauteur, supportant le tablier, et

Mami Wata, d'une longueur de 1,300 km et d'un trottoir de 10m, elle sera requalifiée et remise aux normes.

Le contrôle et la surveillance des travaux après appel d'offre ont été attribués au groupe français SGI-SETEC pour un montant de plus de 3,1 milliards FCFA. « Voici un autre ouvrage qui est en train d'être érigé le long de ce majestueux fleuve Congo. Il vient de s'ajouter aux nombreux grands ouvrages déjà

bellissement de nos villes. Cette appropriation passe par la conquête des initiatives novatrices de financement et de gestion de tous ces acquis », a conclu le ministre Jean Jacques Bouya.

**« Améliorer la fluidité de la circulation entre tous les grands pôles de Brazzaville »**

Le ministre de l'Équipement et des Travaux publics, Émile Ouosso, a, de son côté, rappelé que des statistiques fiables sur les mouvements et dé-

de nos villes, en commençant par Brazzaville. Cet ouvrage qui va améliorer la fluidité de la circulation entre tous les grands pôles de Brazzaville donnera un accès plus aisé, et moins encombrant au centre-ville et progressivement à ses périphéries nord, sud et ouest sans goulot d'étranglement majeur », a-t-il indiqué.

Rappelons que l'historique du projet d'aménagement de la corniche de Brazzaville remonte aux années 70. En effet, la première



La maquette de la route de la corniche ; travaux de requalification du tronçon ravin du Tchad-Mami Wata ; crédit photo Adiac

de 120 haubans d'une longueur moyenne de 116m. Il sera encadré par deux giratoires : l'un au ravin du Tchad et l'autre à la Case De Gaulle, encerclant le monument des compagnons de De Brazza. Quant à l'ancienne section existante qui part du Ravin du Tchad au restaurant

réalisés et devra, sans doute, accroître bientôt l'attractivité économique et touristique de notre ville capitale. Il est donc indispensable que l'ensemble des acteurs nationaux comprennent et s'approprient tous ces ouvrages qui concourent à l'em-

placements sur les routes, avaient permis de juger régulièrement de leur degré d'encombrement et de saturation. « Par son souffle résolument moderne, à l'instar du futur viaduc d'accès à Kintélé, cette corniche donne le tempo de la structuration des voiries

étude a été réalisée en 1987 par le cabinet SETEC International. Elle portait sur le tronçon de la Corniche allant du pont de Djoué à l'hôtel Mbamou Palace, ce qui avait abouti à la construction de la première phase reliant le Club nautique au ravin du Tchad.

**Parfait Wilfried Douniama**

## VIE DES PARTIS

## Le RCD met en garde les incitateurs à la violence

**Aussitôt créé, le Rassemblement pour la consolidation de la démocratie (RCD) a annoncé les couleures, déclarant être opposé à «tous ceux qui incitent les populations congolaises à la violence susceptible de ruiner la paix dans le pays». Le RCD a fait sa sortie officielle le 9 décembre à Brazzaville.**

« L'histoire nous enseigne que l'usage de la violence ne peut régler efficacement un conflit. Généralement les parties en conflit, après

d'énormes dégâts matériels et humains finissent avec regret par recourir au dialogue. Alors, pourquoi ne pas choisir à temps la bonne option lorsqu'un conflit est né ? », a rappelé, Locko-Elenga, président du RCD en précisant que « La paix est comme une plante précieuse qui nécessite d'être entretenue et arrosée quotidiennement afin qu'elle produise continuellement des fruits. »

Dans son allocution, Locko-Elenga a souligné que l'exercice de la démocratie implique la mise en œuvre de deux principaux piliers : le respect par les différents acteurs de la vie publique des lois et règlement de la République et la priorité à accorder au dialogue et à la concertation dans la résolution des conflits. « Le Congo notre pays, connaît à ce jour des avancées significatives dans le processus de

la paix et l'exercice de la démocratie. Nous avons donc l'obligation de préserver les acquis dans ces domaines, mais aussi celle de créer les conditions pour renforcer notre jeune démocratie qui accuse encore quelques faiblesses. C'est ce qui nous a motivé en créant cette association », a-t-il encore indiqué. Mais, pour Locko-Elenga, cette organisation qui désormais participera, à l'instar des autres

composantes de la société congolaise au débat sur la vie politique nationale, se réserve le droit de se prononcer sur l'importante question de la révision ou non de la constitution. « Je lance un appel à toutes les personnes qui se soucient de la consolidation de la paix et de la démocratie de nous rejoindre pour bâtir ensemble un Congo plus fort », a-t-il conclu.

**Rock Ngassakys**

unissons-nous  
pour les enfants**AVIS DE VACANCE DE POSTE CBRA/CRD/2014/001**

- 2ème Publication -

**Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance cherche à recruter Un(e) Spécialiste en Communication Pour le Développement**

Sous la supervision de la Représentante Adjointe, le/la spécialiste en Communication pour le Développement sera chargé(e) essentiellement de la conception, la formulation, la gestion, l'exécution, le suivi et l'évaluation du programme communication pour le changement de comportement, de la stratégie de mobilisation sociale et de la communication externe afin de promouvoir les droits et valeurs sensibles du genre, cerner les problèmes des enfants dans le domaine public, renforcer la volonté politique en faveur de la mission et des objectifs de l'UNICEF, renforcer la crédibilité de l'organisation et l'efficacité du programme de pays dans son ensemble.

Le/la candidat(e) sélectionné(e) aura à opérer de façon autonome avec une supervision minimale.

**Profil requis pour le poste**

- Etre détenteur d'au moins un Master en sciences sociales et/ou en sciences et techniques de la communication (sociologie, anthropologie, psychologie, communication, ...) avec un accent sur la planification de la communication stratégique pour le développement axé sur le changement de comportement, la mobilisation sociale, la communication participative et la recherche.
- Etre de nationalité Congolaise (RC),
- Avoir au moins cinq ans d'expérience professionnelle sur des postes à responsabilités dans le domaine de développement, de la planification des stratégies de communication et de la gestion des programmes de développement social, de préférence dans les pays en développement, avec une expérience pratique dans l'adaptation et l'application des processus de planification de la communication à des programmes

spécifiques et méthodes et techniques de recherche.  
Avoir une expérience de gestion d'une équipe  
• Capacité d'analyse et de conceptualisation.  
• Aptitude à travailler dans un environnement international et multiculturel.  
• Capacité à établir des relations de travail harmonieuses et efficaces  
• Aptitude à communiquer et à négocier.  
• Connaissance de l'outil informatique et de ses applications communes.  
• Maîtrise du français et très bonne pratique de l'anglais oral et écrit. La connaissance des langues locales parlées dans le pays serait un atout.

**Conditions de service**

- Contrat à durée déterminée (Fixed-Term) d'un (1) an renouvelable selon les besoins du programme et la validité du poste.
- Grade : NO-3, selon la grille des Nations Unies.
- Lieu d'affectation : Brazzaville - CONGO, avec des déplacements à l'intérieur du pays. Dépôt de Candidatures au plus tard le 22 décembre 2014 à 17 heures
- Lettre de motivation + CV et Formulaire de l'historique personnel des Nations Unies (P11) OBLIGATOIRE + copie des diplômes à l'attention de l'Administrateur des Ressources Humaines, par courriel à l'adresse suivante : cbrrecruitment@unicef.org.

**NB :** Prière de mentionner le numéro de l'avis de vacance de poste dans l'objet du courriel.

- Les candidatures reçues lors de la 1ère Publication seront prises en compte.
- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
- Seuls les candidats présélectionnés recevront une lettre d'invitation.

unissons-nous  
pour les enfants**AVIS DE VACANCE DE POSTE CBRA/CRD/2014/002**

- 2ème Publication -

**Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance cherche à recruter Un(e) Spécialiste en Planification, Suivi et Evaluation**

Sous la supervision de la Représentante Adjointe, le/la spécialiste en Planification, Suivi et Evaluation sera responsable de la planification, du développement et de la mise en œuvre des stratégies de suivi et d'évaluation intégrées à l'appui du programme de pays.

Il/Elle sera chargé de soutenir les autres composantes du programme dans le suivi des stratégies adaptées aux enfants, axées sur l'équité et de fournir une analyse précise de la situation des enfants et des femmes au Congo. Il/elle mettra également un accent sur le développement des capacités nationales sur le suivi des plans locaux participatifs adaptés aux enfants, la gestion axée sur les résultats, l'approche genre fondée sur l'équité.

**Profil requis pour le poste**

- Etre détenteur d'au moins un Master en sciences sociales (sociologie, démographie, Planification du Développement, Statistiques Economie, Suivi-évaluation...).
- Etre de nationalité Congolaise (RC).
- Avoir au moins cinq ans d'expérience professionnelle sur des postes à responsabilités dans le domaine de la planification, du suivi et évaluation des programmes et une bonne expérience dans le traitement des statistiques, la collecte et l'analyse des données qualitatives et quantitatives.
- Capacité d'analyse, de conceptualisation et de rédaction.
- Aptitude à travailler dans un environnement international et multiculturel.
- Capacité à établir des relations de travail

harmonieuses et efficaces.

Capacité à travailler avec un minimum de supervision

- Aptitude à communiquer et à négocier.
- Bonne connaissance de l'outil informatique et de ses applications communes ainsi que celles liées à la recherche.
- Maîtrise du français et très bonne pratique de l'anglais oral et écrit. La connaissance des langues locales parlées dans le pays serait un atout.

**Conditions de service**

- Contrat à durée déterminée (Fixed-Term) d'un (1) an renouvelable selon les besoins du programme et la validité du poste.
- Grade : NO-3, selon la grille des Nations Unies.
- Lieu d'affectation : Brazzaville - CONGO, avec des déplacements à l'intérieur du pays. Dépôt de Candidatures au plus tard le 22 décembre 2014 à 17 heures
- Lettre de motivation + CV et Formulaire de l'historique personnel des Nations Unies (P11) OBLIGATOIRE + copie des diplômes à l'attention de l'Administrateur des Ressources Humaines, par courriel à l'adresse suivante : cbrrecruitment@unicef.org.

**NB :** Prière de mentionner le numéro de l'avis de vacance de poste dans l'objet du courriel.

- Les candidatures reçues lors de la 1ère Publication seront prises en compte.
- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
- Seuls les candidats présélectionnés recevront une lettre d'invitation.

unissons-nous  
pour les enfants**AVIS DE VACANCE DE POSTE CBRA/EDU/2014/001****Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance cherche à recruter Un(e) Spécialiste en Education**

Sous la supervision du Chef de Programme Education de Base, le/la spécialiste en Education sera responsable de la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du programme éducation afin d'en assurer l'efficacité et l'efficience dans la réalisation de ses objectifs.

Il/elle sera responsable de l'identification des inégalités entre les sexes en matière d'éducation, et l'élaboration d'approches innovateurs à l'élimination de ces inégalités en collaboration avec les autres sections. Il/elle veillera à ce que des mécanismes de contrôle soient mis en place pour suivre les progrès vers les objectifs de réduction des disparités en matière d'éducation.

**Profil requis pour le poste**

- Etre détenteur d'au moins un Master en sciences de l'Education ou en sociales (Développement International, ...).
- Etre de nationalité Congolaise (République du Congo).
- Avoir au moins cinq ans d'expérience professionnelle sur des postes à responsabilités au niveau national et international dans le domaine de l'éducation et en matière de gestion de la réponse à l'urgence. Un an d'expérience professionnelle dans le Système des Nations Unies serait un atout.
- Capacité d'analyse, de conceptualisation et de rédaction.
- Aptitude à travailler dans un environnement international et multiculturel.

• Capacité à établir des relations de travail harmonieuses et efficaces.  
• Capacité à travailler avec un minimum de supervision  
• Aptitude à communiquer et à négocier.  
• Bonne connaissance de l'outil informatique et de ses applications communes.  
• Maîtrise du français et très bonne pratique de l'anglais oral et écrit. La connaissance des langues locales parlées dans le pays serait un atout.

**Conditions de service**

- Contrat à durée déterminée (Fixed-Term) d'un (1) an renouvelable selon les besoins du programme et la validité du poste.
- Grade : NO-3, selon la grille des Nations Unies.
- Lieu d'affectation : Brazzaville - CONGO, avec des déplacements à l'intérieur du pays. Dépôt de Candidatures au plus tard le 22 décembre 2014 à 17 heures
- Lettre de motivation + CV et Formulaire de l'historique personnel des Nations Unies (P11) OBLIGATOIRE + copie des diplômes à l'attention de l'Administrateur des Ressources Humaines, par courriel à l'adresse suivante : cbrrecruitment@unicef.org.

**NB :** Prière de mentionner le numéro de l'avis de vacance de poste dans l'objet du courriel.

- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
- Seuls les candidats présélectionnés recevront une lettre d'invitation.

**Liste des visiteurs ayant oublié leurs carte d'identités, permis de conduire au poste de garde des Dépêches de Brazzaville****Noms et Prénoms****N° de la carte d'identité**

1-Itoua Ossinga	1-BZ06071000649
2-Niangouna Dieudonné florent	2-BZ0213L1AR3V8
3-Lebouala Rufin Mesmin	3-BZ06081017343
4-Edami Teddy olivier	4-Demande de délivrance CNI
5-Eyangui Pascal Roland	5-BZ0513KU10U7K

**N° Permis de Conduire**

1-Mackita Patrick Brice	1-109 209
2-Opena Ngombi Benjamin	2-85 421

**Carte de Profession**

1-Etoua Modeste	1-Agent de presse Caméramen
2-Bayounga Benjamin	2-Lebenbay International
3-Bondongo Landry Judaël	3-Protocole à ARPCE
4-Nambo Henry Israël	4-Croix rouge congolaise

**Carte d'étudiant**

1-Mvouangou Igor Katel	1-Mille carte : 09103511
------------------------	--------------------------

## IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« La modification de la Constitution en soi n'est pas un problème, puisque les constitutions peuvent évoluer pourvu qu'elles se fassent avec l'assentiment du peuple. Le vrai problème, c'est quand on souhaite modifier la Constitution et que ça ne correspond pas aux aspirations populaires... »

**Laurent Bigot, diplomate français, RFI, 9 décembre 2014**

« Il y a plus de Noirs dans les prisons que dans les universités des USA »

**Robert Mugabe, président du Zimbabwe, Direct. cd, 9 décembre 2014-12-10**

« Être otage, c'est un peu compliqué, ce n'est pas très simple, mais la vie est belle de retrouver la liberté. Je ne savais pas avant ce que c'était la liberté, j'avais oublié ce que c'était la liberté. »

**Serge Lazarevic, ex-otage français, RFI, 10 décembre 2014 (il a été libéré le 9 décembre 2014)**

« La santé est un investissement et non une dépense. L'Afrique représente 25 % du poids des malades, mais moins de 1 % des investissements dans le domaine de la santé. »

**Michel Sidibé, directeur exécutif de l'Onusida, Jeune Afrique, 9 décembre 2014**

« À cause des ordalies, d'honnêtes gens sont accusés de sorcellerie, des innocents sont diffamés par la mentalité superstitieuse. Les charlatans sont pires que les trafiquants de stupéfiants et les fraudeurs. Ils mènent des activités lucratives sans être interpellés par le fisc. »

**Mamaye Niang, Sénégal, Professeur d'histoire, Le Soleil du 9 décembre 2014**

## FRANCE-CONGO

## Plus de 98 milliards FCFA pour le nouveau Contrat de désendettement et développement

**L'enveloppe retenue pour le deuxième contrat de désendettement (C2D) est de 150 millions d'euros (environ 98,393 milliards FCFA). Elle servira au financement des programmes prioritaires définis conjointement par les autorités françaises et congolaises.**

« La signature de ce second C2D offre donc des perspectives prometteuses, tant pour le Congo que pour la coopération franco-congolaise, dans le cadre d'un partenariat élargi et renforcé, résolument tourné vers l'avenir », a indiqué l'ambassadeur de France en République du Congo, Jean-Pierre Vidon, qui a conjointement signé ce contrat, le 10 décembre, avec le ministre des Finances, Gilbert Ondongo, représentant le gouvernement congolais. Comparé au premier C2D, celui-ci, a un champ d'application beaucoup plus large à travers les secteurs d'infrastructures de base, le social, l'agriculture et la protection de l'environnement. Outre Brazzaville, il concernera aussi Pointe Noire et le nord du Congo sur une période de 5 ans à partir de 2015. « Nous sommes d'autant plus heureux que ce deuxième C2D porte sur des secteurs qui nous sont chers. Brazzaville et Pointe-Noire, c'est à peu près les 2/3 de la population. S'occuper principalement de ces villes, c'est toucher un plus grand nombre de Congolais », a souligné Gilbert Ondongo.

**À quoi serviront les 150 millions d'euros ?**

Les infrastructures et le développement urbain se verront affecter 80 millions d'euros. Une partie de cet argent est réservée au financement complémentaire de la route de la corniche et à l'aménagement des

quartiers de Baongo (2ème arrondissement) et Makélékélé (1er arrondissement). L'autre partie servira au financement d'un programme de drainage pluvial et d'assainissement de la ville de Pointe-Noire. 16 millions d'euros pour la formation professionnelle ; 14 millions d'euros à l'agroforesterie ; 12 millions d'euros destinés au secteur des affaires sociales ; 8 millions d'euros affectés au fonds d'étude et de renforce-

(...) », a déclaré l'ambassadeur de France au Congo.

Rappelons que ce nouveau contrat fait suite au premier d'un montant de 80 millions d'euros, signé en 2010, qui a permis d'entamer la réalisation des travaux de la route de la Corniche et ceux liés à l'aménagement d'une partie des arrondissements de Baongo et Makélékélé à Brazzaville. De ce premier contrat sont sortis les financements pour le



Les signataires du nouveau C2D, photo Adiac

ment de capacités. Enfin, une enveloppe non encore affectée, 19 millions d'euros, pour permettre des ajustements de programmes en cours d'exécution des C2D et/ou l'intégration de nouveaux programmes validés par le comité de suivi et d'orientation. Cependant, ces programmes devraient encore être examinés par le comité d'orientation et de suivi du C2D. Cette instance rassemble l'ensemble des acteurs concernés par la mise en œuvre de ces financements. « Je ne doute pas que ces premiers programmes prioritaires, identifiés conjointement par les autorités des deux pays, répondent aux attentes des Congolaises et Congolais, et que d'autres initiatives verront progressivement le jour

traitement des eaux pluviales et la mise en place d'une filière de gestion des déchets à Brazzaville ; la réhabilitation du réseau des eaux du Centre hospitalier universitaire ; et la création d'un Institut national des travailleurs sociaux (INTS). Selon Jean-Pierre Vidon, ces différents programmes sont actuellement en cours d'exécution. Le C2D matérialise l'annulation d'une partie de la dette congolaise et sa réallocation dans des programmes de développement nationaux. L'Agence française de développement assure le financement et le suivi de ces différents projets. « Au bout de 10 ans, nous aurons bénéficié de plus de 150 milliards FCFA, cela n'est pas rien », a conclu Gilbert Ondongo.

**Nancy France Loutoumba**



Institut Africain de  
Perfectionnement et de  
Renforcement des Capacités

**INSCRIPTION**

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91  
E-mail : inscription@iprc-training.org  
Site web : www.iprc-training.org  
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

**FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE**

Une Expertise à votre portée

**DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !**

L'IPRC organise à Brazzaville des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus ou par email.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DURÉE	COÛT	PERIODE
EP01	Gestion efficace des archives et classements	5jrs	400 000 FCFA	17 au 21 novembre 2014
EP04	Assurer la fonction d'assistant(e) de direction : Perfectionnement	3jrs	400 000 FCFA	1 au 3 Décembre 2014
GMP08	Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés ?	5jrs	500 000 FCFA	8 au 12 Décembre 2014
GMP02	Passation des marchés publics (Travaux, fournitures et services)	5jrs	500 000 FCFA	15 au 19 décembre 2014

## SECTEUR MINIER

## Congo-Mining obtient sa convention d'exploitation

**Munie de ce document, cette société minière, filiale d'Equatorial ressources, détient désormais le document lui permettant de rechercher des financements nécessaires pour le développement du minerai de fer Mayoko-Moussondji, dans le Niari.**

« Nos études montrent que nous pouvons aller en production d'ici 18 mois. On peut commencer avec une production en étape et d'ici 4 ans arriver à 2 millions 500 mille tonnes par an. Nous avons déjà dépensé plus de 100 millions de dollars américain, on a besoin de plus pour les prochaines phases », a déclaré le Président directeur général (PDG) de Congo Mining, John Welborn qui a signé le 9 décembre à Brazzaville, la convention d'exploitation minière avec le gouvernement congolais, représenté par le ministre d'Etat, Rodolphe Adada et le ministre des Mines et de la géologie, Pierre Oba. Cette convention définit les droits et responsabilités fiscales de l'Etat et de Congo-Mining LTD SARL en ce qui concerne la mise en

œuvre du permis d'exploitation du minerai de fer pour le projet de Mayoko-Moussondji d'une durée de 25 ans.

L'Etat congolais recevra une redevance minière de 3% de la valeur au départ de la mine du minerai extrait et une participation de 10% dans le projet. Aussi, pour encourager le développement, un certain nombre de concessions fiscales et de garantie y compris un taux préférentiel pour l'impôt sur les sociétés sera accordé à la société minière. Le PDG John Welborn a aussi signé deux protocoles d'accords pour l'utilisation des infrastructures portuaires et ferroviaires avec les directeurs généraux du Port autonome de Pointe-Noire et du Chemin de fer Congo Océan (CFCO).

Fini donc l'étape de la recherche, place à l'exploitation car, l'obtention de la convention minière représente le dernier jalon administratif. Selon le gouvernement, cette exploitation s'avère une activité industrielle très importante et se doit d'être encadrée. Ce projet qui s'inscrit dans le cadre de la diversification de l'économie

du pays et de l'amélioration de la vie des populations du Niari n'a pas laissé indifférent le ministre des Transports qui s'est appesanti sur son trajectoire d'évacuation: « Dans l'activité minière, après la mine vient le transport et il va falloir sortir la mine de Mayoko pour l'exploiter. Nous avons dans cette zone le chemin de fer dit de Comilog qui va se joindre à celui du CFCO et arrivé au port de Pointe Noire ». Rodolphe Adada a toutefois déploré l'incapacité du chemin d'assurer le transport du produit fini. « Aujourd'hui le chemin de fer n'est pas en mesure de transporter dans les conditions les meilleures la production qui est envisagée par les miniers, mais on peut commencer à assurer le transport. Il faut donc s'assurer que la réhabilitation du chemin de fer aille de pair avec la montée en puissance de la mine », a-t-il suggéré.

Malgré la récession de l'économie mondiale et la chute du prix de la tonne de fer, Congo-Mining reste confiant en son projet qui regorge d'énormes avantages :



La signature de la convention, photo Adiac

la perspective d'un produit de haute qualité, un faible besoin de capitaux, des coûts d'exploitation compétitifs et un délai de mise en production court, en fonction de l'accès aux infrastructures de transport.

« Nous avons une grande ambition, celle d'aller le plus vite possible en production car; nous avons fait un bon travail depuis 2011 avec le gouvernement. Ce projet Mayoko-Moussondji va réussir même dans les situations difficiles du marché mondial », a confié le Président directeur général.

Rappelons que Congo-Mining est la quatrième société minière exerçant au Congo dans l'extraction du fer qui vient d'obtenir sa convention d'exploitation. Elle arrive derrière Exxaro, MPD (Mining project développement) et Congo-Iron. Chacune d'elle a un programme de début d'exploitation différent de ceux des autres. Rendez-vous donc au résultat, question de rendre visible les premières productions congolaises de fer sur le marché international.

Nancy France Loutoumba

## ENTREPRENEURIAT RURAL

## Soixante jeunes formés à la pose des pavées à Mindouli

**Cette formation a été lancée à mi-parcours par la ministre des Petites, moyennes entreprises et de l'artisanat, Yvonne Adélaïde Mougany. Elle vise en même temps la valorisation des petits métiers et la création des emplois en milieu rural.**

Cette formation s'inscrit dans le cadre du partenariat conclut entre le ministère des Petites, moyennes entreprises et de l'artisanat et la société Helpage Rwanda Congo, qui assure la formation.

Au total soixante personnes sélectionnées par la Mairie de Mindouli, sont concernées par cette formation réservée exclusivement aux futurs formateurs. A l'issue de cette formation de quatre mois, qui s'achève le 31 décembre prochain, ces formateurs vont s'approprier des connaissances techniques nécessaires sur la taille des pierres et la pose des pavées, avant d'en assurer le transfert de compétences à plusieurs d'autres personnes.

En concevant ce projet, le ministère des PME vise un certain nombre d'objectifs essentiels, notamment l'aménagement de la communau-

té urbaine de Mindouli ; l'assainissement des quartiers et artères de cette ville mais aussi et surtout la valorisation des matériaux locaux.

Au-delà de tout, le ministère des PME et de l'artisanat veut surtout promouvoir l'entrepreneuriat rural, en faisant de la taille des pierres et de la pose des pavées, une activité génératrice de revenus.

« Cette formation et cette préparation professionnelle poursuivent l'objectif de consolider notre détermination à combler le fossé entre le système éducatif et l'environnement du chômage, d'une part, et le monde du travail et l'insertion d'autre part », a souligné la ministre des PME, Adélaïde Mougany.

A mi-parcours, la formation avance bien car à ce jour, quelques actions sont déjà menées, notamment la formation de 106 autres futurs formateurs dont 59 spécialisés dans l'extraction des pierres et 47 dans la taille des pavées. A ce jour, plus de 5000 pavées sont déjà produits, soit une moyenne de 7 pavées par personnes en un jour.

Firmin Oyé

## SANTÉ ANIMALE

## Une organisation œuvrant dans le domaine s'ouvre au Congo

**N'existant pas encore au Congo, l'organisation mondiale de la santé animale (OIE), a été présentée au ministre de la Pêche et de l'Aquaculture, Bernard Tchibambéléla, le 9 décembre. C'est une structure intergouvernementale qui vise la transparence de la situation des maladies animales dans le monde.**

En séjour de travail au Congo, le représentant régional de l'OIE pour l'Afrique, le docteur Yacouba Samaké, a saisi l'occasion pour présenter au ministre Bernard Tchibambéléla, cette nouvelle organisation qui œuvre dans le domaine de la santé animale. Pour convaincre son interlocuteur, le représentant de l'OIE a présenté à son interlocuteur les organes de gouvernance de l'OIE, notamment la gouvernance des services vétérinaires, au regard de sa contribution à la sécurité sanitaire alimentaire mondiale.

« Il s'agissait de sensibiliser le ministre de la Pêche et de l'Aquaculture aux activités essentielles de l'OIE. A cette occasion, nous lui avons présenté les organes de gouvernance de l'OIE. Il s'agit surtout de la bonne gouvernance des services vétérinaires, compte tenu de

leur contribution à la sécurité sanitaire alimentaire mondiale », a souligné le docteur Yacouba Samaké.

D'après le représentant de l'OIE, le ministre de la Pêche et de l'Aquaculture aurait manifesté l'intérêt de soutenir et d'accompagner l'OIE dans la réalisation de ses missions. Lesquelles missions visent à accroître la transparence dans la situation zoo sanitaire mondiale. Yacouba Samaké a aussi profité de cet échange pour présenter au chef de département de la Pêche et de l'Aquaculture, un certain nombre d'activités liées à la santé animale, qui se tiendront au plan internationale.

Au nombre de celles-ci, on peut citer la conférence internationale sur la rage, qui se tiendra sous peu. Cette maladie commune à l'homme et à l'animal tue plus de 70.000 personnes dans le monde dont plus de 25.000 en Afrique.

Le docteur Yacouba Samaké a également informé le ministre de la pêche de la tenue, du 20 au 22 janvier prochain au Vietnam, d'une conférence internationale sur les animaux aquatiques. Conférence à laquelle la présence du Congo est vivement attendue.

F.O.

## ALIMENTATION ET SANTÉ

## La bière, une boisson alcoolisée et gazeuse

La bière est une boisson alcoolique fermentée, obtenue à partir du malt et aromatisée avec des fleurs de houblon. C'est une des boissons la plus ancienne au monde, connue depuis l'Égypte des pharaons.

Elle est parvenue en Europe sous le nom de cervoise dont le goût à l'époque était rehaussé par différentes épices. Le malt, la matière première de base, est de l'orge germée, séchée et légèrement torréfiée (touraillage) puis conservée jusqu'au moment de la fabrication de la bière. Le houblon, qui donne l'amertume à la bière, est une plante dont les fleurs femelles se présentent sous forme de cônes. Il contient deux acides amers, l'humulone et la lupulone, qui ont des propriétés d'amertume et d'activité bactériostatique.

Les opérations de la fabrication de la bière sont les suivantes : le concassage du malt, l'empâtage dans l'eau, et éventuellement ajout des grains crus comme le maïs ou le riz, la cuisson du mélange, la filtration pour obtenir un jus sucré qui sera additionné de houblon, et enfin la fermentation à l'aide des levures sélectionnées en deux phases, la fermentation primaire et la fermentation secondaire. Ladite opération, réalisée grâce au micro-organisme *Saccharomyces cerevisiae*, permet de produire de l'alcool mais aussi du bioxyde de carbone CO<sub>2</sub>, qui gazéifie naturellement la bière.

Les bières les plus courantes sont la bière blonde, la bière brune et la bière noire. La bière dite sans alcool apporte moins d'énergie mais autant de sucres et d'éléments minéraux.

La bière contient essentiellement, en dehors de l'eau, pour 100 ml de produit, de l'alcool 3,5 à 5,1 g ; des glucides (sucres) 3,0 à 5,1 g ; des matières azotées 0,3 à 0,7 g ; des vitamines du groupe B notamment B1 (Thiamine) 0,01 à 0,07 mg, B2 (Riboflavine) 0,1 à 0,4 mg, B6 (Pyridoxine) 0,1 à 0,5 mg ; des éléments minéraux : calcium, fer, magnésium et phosphore.

## Les bienfaits de la bière

Ils se résument dans l'apport d'énergie, 38 à 58 kilocalories. Elle a, à l'instar du vin, des vertus insoupçonnables pour les reins et les os. Elle a plus d'avantages rénaux que d'autres boissons alcoolisées car elle réduit de 40% le risque de développer les calculs rénaux. La bière « sombre » contient des fibres bonnes pour le transit intestinal. Ces fibres aident à réduire le mauvais cholestérol. La bière augmente les niveaux de vitamines du groupe B soit B1, B2, B6 et B12. Son niveau élevé de silicium est bon pour la densité osseuse. La bière protège contre les infarctus en empêchant la formation des caillots de sang. Elle améliore la mémoire et chez les femmes, elle améliore la peau grâce aux vitamines qu'elle contient.

## Les inconvénients de la consommation de la bière ne sont pas négligeables

Comme pour le cas des autres boissons alcoolisées, comme le vin, la bière apporte bien de l'énergie mais celle-ci n'est pas utilisée pour l'effort musculaire ; les calories fournies vont aller grossir le stock de graisse et amener l'individu à prendre du poids. La bière prise en excès peut accentuer les symptômes de l'asthme. Les buveurs de bière courent beaucoup de risques de connaître une détérioration mentale après 65 ans.

## En guise de conclusion...

Il est utile de rappeler les seuils de consommation, soit deux verres par jour en moyenne pour les femmes et 3 verres par jour en moyenne pour les hommes. Au-delà, les risques de cancer, de maladies cardiovasculaires, de cirrhose, de troubles psychiques ou de maladies du système nerveux, sont augmentés.

Par Ange Kounkou,

Président de l'Association pour la promotion des industries agroalimentaires au Congo (APIAC)

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## L'heure est à la recherche de la performance

Tel est l'objectif poursuivi par la 3<sup>e</sup> session ordinaire du Conseil national organisée les 10 et 11 décembre à Brazzaville sur le thème : « Pour un enseignement supérieur performant, capable de produire des compétences techniques et professionnelles indispensables à l'atteinte des objectifs du Plan national de développement 2012-2016 et à l'émergence du Congo en 2025 »

En effet, les participants vont examiner pendant les deux jours de travaux des documents liés, entre autres, à l'élargissement des offres de formation dans les pôles universitaires départementaux ; la vision de l'université Marien-Ngouabi sur la consolidation et le développement des offres de formation. Tout ceci afin de produire des compétences techniques et professionnelles indispensables au monde du travail, d'ici à 2025.

Ils plancheront aussi sur la vision des établissements privés de l'enseignement supérieur sur la consolidation et le développement des offres de formation ainsi que sur l'urgence de mettre en place une politique d'assurance qualité application au système de l'enseignement supérieur en République du Congo.

Présidant les travaux, le ministre de l'Enseignement supérieur, George Moyen, a fixé les conseillers sur les trois objectifs fondamentaux attendus à l'issue de cette rencontre. Il s'agit de la consolidation des offres actuelles de formation aussi bien dans les établissements publics que privés agréés ou conventionnés de l'enseignement supérieur, et l'élargissement des offres de formation par la création des filières spécialisées dans les domaines porteurs tels que : la foresterie, l'agronomie, l'agro-industrie,

l'architecture, les mines, les sciences politiques. Il s'agit enfin de l'amélioration de la qualité des offres de formation par la mise en place d'une politique d'assurance qualité applicable à l'enseignement supérieur.

« L'ambition de développement du sous-secteur de l'enseignement supérieur pour pertinente qu'elle soit ne peut être réalisée que si les établissements d'enseignement public et privé œuvrent en

avec ceux des établissements qui seront en harmonie avec la réglementation en vigueur dans l'enseignement supérieur. « Les établissements d'enseignement supérieur sont soumis à deux obligations : celles de nature juridique qui sont à la base de la création des établissements privés ; obligations propres au sous-secteur de l'enseignement supérieur qui ont un rapport avec la pédagogie, la recherche et l'ex-



Les participants ; crédit photo Adiac

vue d'atteindre les mêmes objectifs. L'Université Marien-Ngouabi est à ce titre au centre de l'impulsion d'un système cohérent, car dotée d'importantes ressources humaines, qualifiées et reconnues au plan international. Ce rôle majeur reconnu à l'Université Marien-Ngouabi exige qu'elle soit reconfigurée afin de l'adapter aux exigences d'un contexte mouvant et aux attentes de la nation », a martelé le ministre.

En effet, le ministère a amorcé depuis 5 ans, l'opération consistant à l'organisation de l'enseignement supérieur privé. Le moment est arrivé, d'après le Pr George Moyen, de prendre des mesures fermes afin d'établir les contrats ou les conventions

pertise. Pour ce faire, le système pédagogique, Licence Master Doctorat (LMD) en application depuis quelques années doit faire l'objet d'une évaluation à la fois interne et externe. La réalisation de l'assurance qualité est à ce prix », a-t-il indiqué.

Dans le cadre de la réalisation de ces conditions, le ministre a annoncé l'organisation, au titre des années académiques 2015-2016 et 2016-2017, de deux sessions spéciales consacrées à l'agrément des établissements privés d'enseignement supérieur. L'objectif étant de passer de l'agrément provisoire à l'agrément définitif, renouvelable tous les 5 ans.

Parfait Wilfried Douniama

## DROITS DE L'HOMME

## Le public s'informe des documents de référence

La journée des droits de l'homme célébrée le 10 décembre de chaque année, a fait l'objet d'une mini-table ronde ponctuée par un film sur le thème : « droits de l'homme 365 jours par an » au Centre d'Information des Nations unies.

Une exposition montée à cette occasion, a permis aux participants de s'informer des documents de référence sur les droits de l'Homme. Pour les Nations unies, le thème choisi englobe l'idée que chaque jour, est une journée des droits de l'homme.

Il souligne la promesse de la déclaration universelle d'après laquelle chacun d'entre nous a le droit de jouir de la gamme complète des droits de l'homme. Ces droits sont inaliénables et nous unissent en tant que communauté mondiale avec les mêmes idéaux et valeurs.

A cela, une affirmation du secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), Ban Ki-moon a été reprise pour mieux édifier les participants sur l'importance de ces droits. « Nous dénonçons les autorités qui dénie les droits d'une personne ou d'un groupe quelconque. Nous affirmons que les droits de l'homme sont notre apanage à tous, en toutes circonstances : qui que nous soyons, c'est une question de justice pour les individus, de stabilité pour les sociétés et de progrès pour le monde entier. L'organisation des Nations unies défend les droits de l'homme parce que c'est pour elle une mission, par le respect de ces droits, de conduire les économies à la prospérité et les pays à la paix ».

Les films projetés ont retracé l'histoire de la déclaration universelle des droits de l'homme avec ses

30 articles depuis les années 1948 et ses droits civils et politiques.

Dans le monde entier, a expliqué le chargé de bureau du CINU, Prosper Mihindou Ngoma, les interventions des Nations unies en faveur des droits de l'homme ont permis de sauver des vies, d'empêcher la torture, d'obtenir la libération des personnes incarcérées, de promouvoir la santé et l'alphabetisation et de protéger les droits de tous les citoyens.

D'autres intervenants à cette table-ronde à l'exemple du président de l'Association pour la défense des Droits de l'homme et l'univers carcéral (ADHUC), Loamba-Moké, ont fait savoir aux participants que les droits de l'homme commencent depuis notre enfance. « Nous naissons avec nos droits et personne n'a le droit de les violer », a-t-il conclu.

Jean-Jacques Koubemba

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## Le campus numérique se dote d'un plan d'action pour 2015-2016

Ce plan énonce des pistes d'actions pour une bonne visibilité de cette institution spécialisée dans le service numérique à vocation universitaire, éducative et scientifique.

En effet, autour des objectifs fixés, ce plan compte mettre en exergue entre janvier 2015 et janvier 2016 des plates-formes inter-utilisateurs à savoir les TIC pour l'usage de base de l'Internet, les TIC des technologies éducatives. En sus de cela, des sessions/ateliers de formation seront organisés pour permettre aux utilisateurs de s'approprier l'environnement numérique. Dans le cas échéant, sauvegarder, sécuriser, archiver ses données locales en réseau. Concernant les projets, il est envisagé de relancer ceux qui sont en cours. Pour les missions d'enseignements, faire des démarches pour les missions internes et externes et enfin, la dernière activité : procéder à l'organisation des journées portes ouvertes. Toujours pendant cette période sur les actions connexes : mener une campagne de vulgarisation sur les activités du CNF auprès des étudiants et de la société civile ; mener une action particulière sur la campagne des formations et l'adhésion aux enseignants sur le MOOC. Et en ce qui concerne le partenariat c'est de renforcer le partenariat existant et enfin, accompagner les partenaires dans les divers projets techniques, etc.

Le but de ce 4<sup>e</sup> Conseil national d'orientation (CNO) qui s'est tenu le 8 décembre à Brazzaville sous la présidence du recteur de l'université Marien Ngouabi, le professeur Armand Moyikoua, assisté du coordonnateur régional des projets Bureau Afrique Centrale et des Grands

Lacs - Agence universitaire de la francophonie, Pierre François Djocgue, consistait également à valider après examen les conclusions du rapport synthèse des réalisations du Campus numérique francophone de Brazzaville (CNF) de janvier 2012 au 5 décembre 2014. Les débats entre les participants s'étaient focalisés, entre autres, sur les activités menées depuis deux ans, les perspectives à développer permettant de booster le campus numérique notamment en fixant les orientations sur les deux prochaines années. Cette réunion a été une opportunité pour le Conseil de recueillir les préoccupations de ses membres afin d'envisager des mesures susceptibles de permettre un meilleur rendement de leurs activités.

Le recteur de l'université Marien Ngouabi, le professeur Armand Moyikoua, qui clôturait la réunion, en a précisé les contours : « *Malgré quelques difficultés le CNF fonctionne de façon satisfaisante du fait qu'il a été doté de la fibre optique. Nous avons mis en place les collèges dans le domaine universitaire de la coopération, de l'utilisateur et de la technique qui vont pouvoir assurer un meilleur suivi du CNF pour les deux ans à venir ; adopté également un plan d'action pour les deux ans à venir où nous aurons certaines activités habituelles à mener et surtout renforcé le parc informatique vieillissant et la communication, etc.* ».

**Guillaume Ondzé**

## STRUCTURE PÉNITENTIAIRE

## Une partie de la Maison d'arrêt de Brazzaville réhabilitée

Elle a été réceptionnée le 8 décembre par le ministère de la Justice et des droits humains. C'est une oeuvre du Projet d'actions pour le renforcement de l'Etat de droit et des associations (PAREDA).

Pour améliorer à nouveau les conditions carcérales de la Maison d'arrêt de Brazzaville, un bâtiment de réinsertion sociale abritant une salle d'informatique et les ateliers de menuiserie, soudure, maçonnerie ainsi que de couture et coiffure a été confectionné pour renforcer les conditions d'humanisation et d'hébergement des détenus. Il s'est agi aussi de repeindre certains bâtiments, bureaux et la pose des portes métalliques. L'ensemble de ces travaux a été financé à plus de soixante et un million à la faveur du dixième Fonds européen de développement (FED) dans le cadre de la coopération entre le Congo et



Le nouveau bâtiment

l'Union européenne. Les représentants du ministère de la justice présentes à cette cérémonie ont loués le travail du PAREDA qui selon eux, tient compte des exigences modernes du monde carcéral et pénitencier en général. Il faut dire que cette action du PAREDA vise à appuyer la consolidation

de l'Etat de droit dans le respect des orientations de la politique sectorielle de la justice. Il s'agit aussi de renforcer les acquis du Programme d'appui à l'Etat de droit (PAED) dans les juridictions du pays, afin d'améliorer le fonctionnement des cours et tribunaux et la qualité des services de justice.

**Fortuné Ibara**

**Ne Perdez Plus  
VOTRE REPERTOIRE  
AVEC  
WARID PROTECT**



Avec Warid Protect, sécurisez toutes vos données téléphoniques (répertoire, photos, vidéo, etc.).

Pour l'activation, composez \*4343\*1\*1# OK /YES

Coût : 400 fca/mois\*

\* Plus coûts de navigation en cas d'iclient

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123 Warid Congo SA

**WARID**  
Faites à l'action

## MAG SYS : chronogramme des séminaires de formation

## LOGISTIQUE

Durée 2 Semaines (17h30-20h) - Coût 50 000F  
-Les Approvisionnements (achats, sourcing, stocks,...)  
-La gestion des stocks  
-Les incoterms  
-Le transport et l'assurance (calcul du fret,...)  
-Les moyens de paiement à l'international  
-Inventaires et traçabilité (code barre, RFID,...)  
-Maitrise de coûts et des concepts à l'international

## CRÉATION DES SITES WEB

Durée 2 Semaines (17h30-20h) - Coût 50 000F  
Apprentissage: -des Langages HTML et PHP  
-de la base de données MySQL  
-de l'hébergement et du référencement

Immeuble en face du hall des légumes Agri-congo Marché totale, derrière la fac de droit (à l'étage)-B/ville.

**Contacts : 05 556 90 64 / 06 937 60 54.**

P/Noire : Immeuble Batangoua à 3 niveaux où se trouve le VIP le Kremlin, après le pont fouks CNCSS-MBOTA (à 100m de la station Total en allant vers Mbota).

## TRIBUNE LIBRE

## L'AFD au Congo : vers un partenariat renforcé

La signature du second Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) entre le Congo et la France constitue un moment fort de la coopération entre nos deux pays. Conclu, le mercredi 10 décembre 2014 entre le ministre d'État, ministre de l'Économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration, Gilbert Ondongo, et l'Ambassadeur de France, Jean-Pierre Vidon, mis en œuvre par l'Agence française de développement, il permet une relance spectaculaire de la coopération pour le développement entre nos deux pays sur la période 2015-2019. Près de 150 millions d'euros sont prévus pour financer les programmes jugés prioritaires qui font suite à un premier accord signé en 2010 pour un montant de 80 millions d'euros.

La route de la Corniche avec la réhabilitation d'une partie des arrondissements de Baongo et de Makélékélé, pouvant enfin se tourner vers le fleuve, le drainage pluvial et la gestion des déchets à Brazzaville assurant en partie l'assainissement de la ville, l'action sociale en faveur des plus défavorisés en appui aux nombreuses initiatives du ministère des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, l'eau potable au CHU de Brazzaville, la formation professionnelle, la forêt et l'agriculture, tels sont les grands secteurs bénéficiaires de ce Contrat dont les points d'application ont été choisis d'un commun accord car considérés comme prioritaires.

Pour l'Agence française de développement, c'est l'occasion de donner à son activité au Congo une ampleur inégalée depuis de nombreuses années. En complément de ce Contrat, en cette fin d'année 2014, l'AFD a, pour la première fois depuis les années 1990, résolument engagé la reprise de ses prêts à la République du Congo et prévoit ainsi de financer deux opérations majeures en faveur du secteur de l'électricité (70 millions d'euros) et du drainage pluvial (62 millions d'euros).

Au total, ce sont donc près de 300 millions d'euros (200 milliards de FCFA) qui viendront irriguer les projets de développement du Congo dans les années futures dans des secteurs où l'expertise française, celle de ses entreprises et celle de ses opérateurs de développement, est largement reconnue. Dans ce contexte, la stratégie de l'AFD est claire et s'appuie sur trois piliers : gestion durable des ressources naturelles du Congo, une des richesses de ce pays, avec un appui renouvelé sur le long terme à l'exploitation de la forêt, à la protection de l'environnement, au secteur agricole qui sont constitutifs de l'avenir du pays, le bassin du Congo étant le second massif forestier au monde ; appui au secteur des infrastructures (électricité, eau, gestion des déchets, ville durable, port) afin de permettre, à moyen terme, à l'économie congolaise de se diversifier, de jouir de ses atouts de pays corridor, et d'apporter ainsi aux populations toujours plus de bien-être ; développement humain avec un appui direct envisagé aux populations défavorisées, à la formation et à la santé afin de permettre à court terme au plus grand nombre de bénéficier des fruits de la croissance en réduisant la pauvreté et les inégalités.

Ce programme d'activité pour les années à venir est ambitieux. Il témoigne d'une confiance renouvelée dans les perspectives d'avenir du Congo, quels que soient les aléas des prix du pétrole et les problèmes de financement de la dette publique intérieure. Pourquoi les Congolais n'arriveraient-ils pas, par eux-mêmes, à se nourrir, se loger, se vêtir par la transformation de leurs propres ressources ? Pourquoi le Congo ne réussirait-il pas, par lui-même, à créer une filière prometteuse de l'habitat en bois ? Pourquoi le Congo, où tout pousse, ne pourrait-il pas créer des ceintures vertes autour de ses villes ? Les opportunités et les initiatives à la portée des Congolais sont aujourd'hui nombreuses. L'AFD entend les accompagner.

Bien entendu, pour atteindre ces résultats, de nombreux défis demeurent à relever au rang desquels on peut citer : une plus grande diversification de l'économie, une meilleure gouvernance de l'administration et des entreprises, une programmation et une exploitation améliorées des investissements publics, une plus forte redistribution vers les plus pauvres brisant ainsi la spirale sans issue des inégalités.

Plus que jamais, l'avenir du pays lui appartient, à son peuple mais aussi à ses élites. L'Agence française de développement croit en cet avenir. Elle le démontre aujourd'hui sur le terrain, dans un cadre d'un partenariat renforcé, résolument tourné vers l'avenir.

**Stéphane Madaule,**  
Directeur de l'Agence française de développement

## GENDARMERIE NATIONALE

## La campagne d'enrôlement se poursuit à Brazzaville

**Commencé le 8 décembre dernier à Brazzaville et Pointe-Noire, le processus d'enrôlement s'est poursuivi ce mercredi 10 décembre dans l'enceinte de la gendarmerie dans le 2<sup>e</sup> arrondissement (Baongo). Un seul constat : de nombreux jeunes se sont intéressés à cette opération.**

Selon les explications des recruteurs, dès que le candidat arrive le matin, on lui délivre un talon de recrutement qui lui permet d'accéder à l'étape suivante consistant à mesurer sa taille. Pour un homme il faut avoir au moins 1,70 mètre et 1,65 pour une femme. Ensuite, au deuxième atelier, on

donne au candidat ou à la candidate une fiche de renseignement à remplir. Il paie un tarif de 5000 FCFA, qui sera suivi d'une séance de photo. A la fin on délivre au candidat ou à la candidate un récépissé qui lui permettra de participer au concours.

« C'est pas aussi trop difficile, mais c'est très strict. En ce qui me concerne j'ai pu faire tout le circuit. Les recruteurs m'ont souhaité bonne chance. Ce n'est pas facile, parce que beaucoup d'entre nous ne sont pas arrivés à cette phase. Disons que je suis très content d'avoir arraché mon ticket », a déclaré le candidat Ibara Issongo.

**Guillaume Onbdzé**

## LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES

## Des organisations féminines se mobilisent

**Une formation des formateurs a regroupé, le 10 décembre à Brazzaville, les représentants d'organisations féminines et institutionnelles au sujet des violences sexuelles à l'égard des femmes et filles en période de guerre.**

D'un côté, l'atelier vise à générer une synergie pour mobiliser les pouvoirs publics et la population des pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), sur les engagements internationaux et régionaux pris par les Etats pour lutter contre les violences armées.

Et de l'autre côté, cette rencontre en visage la protection des catégories vulnérables et accroître le rôle des femmes dans la consolidation de la paix.

« L'impact de la violence armée sur les femmes est tragique à un double titre : celui de la violence de leur intégrité physique et en ce qu'il affecte gravement leur capacité à contribuer au bien-être des familles et des communautés », a rappelé Ahmed Achta Sene, représentante de la CEEAC à ces assises. Et d'ajouter : « Victimes de la violence, les femmes ne sont plus à même de mener des activités économiques productives, ni d'assumer leur rôle dans l'éducation des générations futures ». En réalité, le viol commis en temps de guerre a souvent pour but de terroriser la population, de briser les familles et de détruire les communautés. Parfois, il sert aussi à transmettre délibérément aux femmes le VIH ou à rendre les femmes de la com-

munauté visée incapables de porter des enfants.

Par ailleurs, les impacts de la violence sexuelle engendrent de nombreuses conséquences : des grossesses non désirées, des infections sexuellement transmissibles, la stigmatisation, etc.

Une violence sexuelle généralisée peut elle-même continué, voire augmenter, au lendemain du conflit du fait de l'insécurité et de l'impunité. Et, pour répondre aux besoins des survivantes, notamment des soins médicaux, traitement du VIH, appui psychologique, aide économique et recours juridique, il faut des ressources que la plupart des pays post-conflits ne possèdent pas.

Au Congo comme ailleurs, les organismes souhaitent que les violences sexuelles à l'égard des femmes et filles en période de guerre doivent être traitées par les Etats comme un crime de guerre et cela ne cesse d'être considéré comme un dommage collatéral malheureux des conflits armés.

Sur le plan international, le conseil de sécurité des Nations unies a adopté depuis 2000 une série de résolution visant d'une part à prévenir les violences contre les femmes dans les conflits et d'autres part pour leur permettre à devenir des acteurs à part entière des processus de consolidation de la paix.

Et sur la base de la résolution pionnière 1325 (2000) plusieurs autres résolutions ont vu le jour, la dernière en date est la 2122 (2013) adoptée en octobre 2013.

**Fortuné Ibara**

## LUTTE CONTRE LE SIDA

## Le secteur forestier recommande une étude de séroprévalence du VIH

Le souhait a été émis le 9 décembre à Brazzaville, à l'issue des travaux de l'atelier de validation de l'étude sur l'analyse de la situation et de la réponse à l'épidémie du VIH/sida dans le secteur forestier. Ces travaux ont regroupé les agents du ministère de tutelle, les membres du secrétariat exécutif permanent du conseil national de lutte contre le sida et les consultants. Ils ont recommandé la réalisation d'une étude de séroprévalence du VIH/sida au niveau du secteur forestier. La rencontre avait pour objectif d'examiner et valider le rapport d'étude sur l'analyse de la situation et de la réponse à l'épidémie du VIH/sida dans le secteur forestier.

Lors des discussions, des amendements ont été apportés sur le fonds et la forme du document composé du contexte et justification de l'étude, la méthodologie, les résultats attendus et le profil des consultants. A cet effet, une équipe de relecture et de finalisation a été mise en place avant la remise du document à la tutelle.

Rappelons que ces travaux ont été ouverts, par le directeur de cabinet du ministère de l'Economie forestière et du Développement durable, Michel Elenga. D'après lui, cette analyse de situation et de réponse du secteur forestier face à la pandémie démontre que les populations de ce secteur sont vulnérables.

**Lydie Gisèle Oko**

## DISTINCTION

# Le général Guy Blanchard Okoï reçoit la Légion d'honneur

Cette distinction traduit la reconnaissance de la France au général de division Guy Blanchard Okoï, saluant ainsi sa contribution à l'excellence des relations militaires qui existent entre la République du Congo et la France. La cérémonie s'est déroulée le 9 décembre, à la Case De Gaulle à Brazzaville.

« Par une action inlassable, vous œuvrez constamment à la consolidation des liens très étroits qui unissent nos deux pays dans le domaine de la coopération de défense et au rayonnement de la France dans la sous-région. Le plein succès de l'exercice communautaire Loango 2014, véritable défi relevé de la plus belle manière, en a été un vibrant témoignage », a déclaré Jean Pierre Vidon, l'ambassadeur de France au Congo, en portant les insignes d'officier de la Légion d'honneur au chef d'état-major général des Forces armées congolaises. Et de préciser que cette distinction a été décernée par le président de la République française, le 8 juillet dernier.

## Qui est Guy Blanchard Okoï ?

Après une scolarité primaire et secondaire en partie effectuée en France, il entre en classe préparatoire au lycée militaire d'Aix en Provence. En 1984, Guy Blanchard Okoï passe le concours de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr. Après trois années de labeur dans la Lande bretonne, il a choisi l'arme du Génie et complété sa formation en suivant le cours d'application à Angers. Alternant les affectations entre le Génie militaire et le Groupement aéroporté (qui deviendra le Groupement para-commando), Guy Blanchard Okoï, a également complété sa formation en rejoignant l'École



Le général de division Guy Blanchard Okoï recevant son insigne

d'état-major de Compiègne en 1993. Notons qu'il a son actif une campagne, notamment la mission des Nations unies au Rwanda, la MINUAR (...). Réagissant à cette occasion, Guy Blanchard Okoï, a reconnu : « C'est ainsi qu'il est utile pour tous et surtout pour les partenaires de notre pays, le Congo, d'œuvrer dans le res-

pect mutuel pour que la recherche de la paix demeure un élément consensuel de consolidation des acquis démocratiques ».

Il a dit sa reconnaissance au président de la République du Congo qui a bien voulu lui confier les hautes charges de chef d'état-major général des FAC ayant permis au président de la République fran-

çaise de le distinguer.

La cérémonie s'est achevée dans une ambiance festive autour d'un cocktail. Plusieurs membres du gouvernement, ainsi que des membres du haut commandement militaire des Forces armées congolaises (FAC) et de la gendarmerie nationale ont assisté à l'évènement.

**Guillaume Ondzé**



**FORTUNER**

**CFAO MOTORS CONGO**  
cfaogroup.com

Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève  
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso  
www.cfaomotors-congo.com

BP 1110 - Tél.: (242) 05 550 17 78 / 06 665 44 65  
BP 247 - Tél.: (242) 05 504 93 33 / 06 665 14 39

  
**TOYOTA**

**GENDARMERIE NATIONALE**

# Un nouveau commandant de région pour le département du Pool

Le colonel Habib Thierry Note a été installé dans ses nouvelles fonctions, le 8 décembre à Kinkala, par le commandant de la gendarmerie nationale, le général de brigade Paul Victor Moigny. Une cérémonie à laquelle a pris part le préfet du département du Pool, Jean Michel Sangha.

L'ancien chef d'état-major de la région de gendarmerie du Pool, Habib Thierry Note, remplace au poste de commandant, le colonel Levy Nzaba-Kombo qui a bénéficié d'un stage à l'étranger. L'ancien numéro 2 de la gendarmerie dans le département du Pool est diplômé de l'École supérieure d'enseignement militaire interarmée de Minsk en Biélorussie.

Né le 19 janvier 1964 à Brazzaville, Habib Bernardin Thierry Maixant Note est spécialiste en action commando terroriste et antiterroriste. Chef de division police administrative-police judiciaire à la région de la gendarmerie du Kouilou, il a été successivement commandant de la compagnie ferroviaire de la gendarmerie nationale, chef de division instruction emploi et renseignement à la région du Kouilou.

Installant le nouveau commandant, le général Paul Victor Moigny n'a pas dérogé à la règle en déclarant : « À compter de ce jour, vous reconnaîtrez comme commandant de ré-



Le général Paul Victor Moigny intronisant le colonel Habib Thierry Note

gion de gendarmerie du Pool et comme votre chef, le colonel Note Habib Thierry ici présent, vous lui obéirez en tout ce qu'il vous commandera pour le bien du service, le succès de la gendarmerie, le respect des lois et règlements de la République, conformément à la constitution ».

Pour la bonne gestion des problèmes de proximité, les chefs de village et de quartier du département du Pool souhaitent une véritable collabo-

ration avec le nouveau promu. Notons que la cérémonie s'est terminée par la traditionnelle parade militaire marquant la prise de commandement par le nouveau commandant de région. L'installation du colonel Habib Bernardin Thierry Note ouvre la voie à une série d'intronisations des commandants de régions et groupements de la gendarmerie nationale dans pas moins de huit départements du pays.

**Parfait Wilfried Douniama**

**MALI**

# Le commandant en chef de la Minusma quitte ses fonctions

Après avoir passé 18 mois à la tête de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma), le général Jean-Bosco Kazura a démissionné le 9 décembre.

En fonction depuis le 1er juillet 2013, le Général Kazura quittera officiellement son poste le 14 décembre pour assumer d'autres responsabilités dans son pays. Le nom de son successeur n'est pas encore connu. Aujourd'hui, face aux différentes attaques répétées de groupes islamistes au nord du pays, la Minusma semble démunie. Durant la mission de Jean-Bosco Kazura, plus d'une trentaine de casques bleus, notamment originaires du Tchad, du Burkina Faso et du Niger ont été tués dans des attentats terroristes.

Récemment, lors du 15ème Sommet de la Francophonie qui s'est tenu au Sénégal, les chefs d'États du Mali et du Niger ont, au cours de leurs interventions, suggéré que la Minusma soit renforcée pour se défendre contre les attaques terroristes au nord-Mali. Ibrahim Boubacar Keïta et Mahamadou Issoufou avaient également demandé plus de moyens en hommes et en matériels. En effet, le Mali est confronté, depuis le début de l'année 2012, à la plus grave crise qu'il n'a jamais connue depuis l'indépendance en 1960. Tout le nord du pays a été conquis par des groupes armés, notamment, Al Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) qui a transformé certaines zones de la région en sanctuaires où ces groupes retiennent des otages.

Rappelons qu'en 2011 et 2012, plusieurs otages ont été détenus par Aqmi. Sept autres personnes de nationalité algérienne, dont le consul d'Algérie à Gao, avaient été enlevées par le Mujao. Dans le même temps, le groupe Ansar Eddin est intervenu dans la libération d'une femme suisse enlevée par Aqmi à Tombouctou, et l'avait remise aux autorités du Burkina Faso. Une autre otage de nationalité italienne, détenue par Aqmi pendant plus d'un an, avait été libérée dans la région de Tessalit, sous contrôle d'Ansar Eddin.

**Yvette Reine Nzaba**





**Assurances et Réassurances du Congo**

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE      ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE      ASSURANCE TOUS RISQUES (Chaudières, Minotages et Escalier)

ASSURANCE MALAIRE      ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE VOYAGE      ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE TRANSPORT      ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE GLOBALE BANQUE

**ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU**

Protégez votre entreprise dès maintenant!



**Promotion spéciale**

- Acer Celeron (Couleur Rouge)
- Acer Celeron (Couleur Grise)

Ordinateurs portables **acer**



**Acer Aspire E1-570**

**Spécificités**

- \* Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- \* 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- \* 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- \* 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- \* french keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC



**Acer Celeron (Couleur Grise)**

**Spécificités**

- \* Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- \* 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- \* 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- \* french keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC



**Acer Aspire V5-131**

**Spécificités**

- \* Intel Celeron
- \* Système d'exploitation Windows 7
- \* 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- \* 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- \* french keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC



#MakeThingsBetter  
cg.total.com

Développer les entreprises locales en augmentant leur niveau d'expertise  
et travailler en confiance avec elles

# ENGAGÉ POUR UNE ÉNERGIE MEILLEURE



**TOTAL**

COMMITTED TO BETTER ENERGY

COMMITTED TO BETTER ENERGY = Engagé pour une énergie meilleure

## Airtel, le Gouvernement Congolais et l'UNICEF unis pour lutter contre l'Ebola



Les officiels lors de la cérémonie

Brazzaville – 28 Octobre 2014

Airtel Congo, leader de la téléphonie mobile au Congo a signé un protocole d'accord avec le Gouvernement et le Fond des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) pour être le partenaire Télécoms officiel dans la campagne de sensibilisation sur la maladie à virus Ébola. La signature du protocole a eu lieu dans les locaux du Ministère de la Justice en présence du Ministre de la Santé, du Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire, chargé de l'Alphabétisation, les représentants du Fond des Nations Unies pour l'Enfance et le comité de Direction de Airtel Congo.

À travers ce protocole, Airtel apportera son support au gouvernement dans la diffusion des messages de sensibilisation à tous les abonnés airtel et Warid, la diffusion de spots TV, Radio, la distribution d'affiches, la dotation de 40 kits d'hygiène à 20 écoles de Brazzaville et 20 écoles de Pointe- Noire et enfin la mise en service d'un numéro vert 144 pour informer les populations sur la maladie à virus Ébola.

Le Ministre de la Santé Mr François IBOVI et le représentant du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance Mr Aloys KAMURAGIYE ont félicité Airtel Congo pour cette grande initiative et ont apprécié cette contribution significative de Airtel dans la sensibilisation des Congolais sur la maladie à virus Ébola.

Mr. John NDEGO, Directeur Général de Airtel Congo a déclaré :

« À travers notre programme de responsabilité sociale orienté sur l'Éducation et la Santé, nous allons accompagner les efforts du gouvernement du Congo dans la sensibilisation de tous les Congolais sur la maladie à virus Ébola ».



Le Représentant de l'UNICEF recevant un kit Ebola des mains du DG de Airtel



Le DG de Airtel présentant un kit Ebola



Des écoliers lors de la remise des kits Ebola

  
airtel  
Le réseau qui nous unit

## EBOLA

# Sur le terrain, l'Italie a déployé « le meilleur de soi »

**Volontaires et personnel sanitaire luttent en Afrique contre le virus Ebola. À Rome, un médecin italien infecté en Sierra Leone se bat contre la mort.**

C'est par une conférence au palais du Montecitorio, siège de l'assemblée nationale à Rome, que les parlementaires italiens ont commémoré mardi l'an 1 de l'explosion de l'épidémie à virus hémorragique Ebola en Afrique de l'Ouest. La manifestation était chargée de symbole. L'Italie est en effet, de tous les pays occidentaux, celui qui a payé un lourd tribut à la vague précédente des contagions lorsqu'en 1995, la maladie faucha des dizaines de personnes à Kikwit, dans l'alors Zaïre. Parmi elles, une quinzaine d'agents de santé et de missionnaires, dont une demi-douzaine de religieuses italiennes.

Et depuis un an, le pays est de nouveau retourné au front de la double lutte à la fois sur le terrain et dans les laboratoires de recherche. C'est ce qui a fait dire à Mme Laura Boldrini, présidente de l'as-

semblée nationale ouvrant les travaux de la conférence de mardi que « c'est le meilleur d'entre nous qui est aujourd'hui sur le terrain ». La présidente des députés a adressé ses « salutations les plus affectueuses » au médecin de l'ONG italienne Emergency infecté et actuellement hospitalisé « en étable stable » dans un hôpital spécialisé de Rome.

« Les Italiens sont en première ligne aujourd'hui en Afrique dans la lutte contre le virus Ebola. Ils sont présents par des centres de recherches d'excellence, les médecins et infirmiers spécialisés ainsi que par la mise à disposition d'un savoir-faire sans pareil. Il est important que les institutions reconnaissent la valeur de ces personnes qui défient la peur et se distinguent par leur générosité et leur professionna-

lisme ». Le propos de Mme Boldrini avait aussi une forte résonance de politique intérieure.

L'Italie est empêtrée ces jours-ci dans un scandale éblouissant des dirigeants de la Mairie de Rome dont certains, dans la mandature précédente de droite, sont soupçonnés d'appartenir à

**« Ici, l'exercice de la solidarité a été en quelque sorte détourné. Il y en a qui se sont enrichis sur le dos des plus pauvres qui sont de ce fait deux fois victimes. Mais l'Italie que nous célébrons aujourd'hui doit avoir sa place dans le débat public »**

la mafia et d'avoir détourné des fonds destinés à gérer des centres d'accueil pour immigrés. C'est pourquoi, la présidente de l'assemblée nationale (appartenant à la gauche) a eu beau jeu de souligner : « Ici, l'exercice de la solidarité a été en quelque sorte détourné. Il y en a qui se sont enrichis sur le dos des plus pauvres qui sont de ce fait deux fois vic-

times. Mais l'Italie que nous célébrons aujourd'hui doit avoir sa place dans le débat public ». Elle a soutenu qu'il y avait contraste entre la teur des querelles politiques bruyantes et l'héroïsme silencieux des humanitaires italiens en Afrique de l'Ouest.

« Il est important que nos institutions expriment leur

gratitude à ces personnes qui représentent notre pays dans les zones à risque. Il est rare que cette Italie-là apparaisse ; elle existe pourtant même si nous ne la voyons pas. Parce que lorsque nous parlons de l'Italie à l'étranger, c'est seulement pour les actions militaires, le 'Made in Italy', jamais de ce 'Made in Italy' fait de courage », a ajouté Mme Boldrini. La pré-

sidente de l'assemblée nationale italienne a regretté que la communauté internationale n'ait pas, tôt, pris la mesure de la gravité de cette épidémie qui « semble lui être tombée dessus en même temps que le mouvement (fondamentaliste) de l'Etat islamique ».

Les professionnels de santé appuient l'appel des députés italiens à plus de solidarité et de volontarisme notamment dans la mise à disposition de toutes les ressources nécessaires. Mais ils mettent aussi en garde contre une vision trop idéaliste dans l'engagement à vaincre le mal. « Pour affronter l'épidémie d'Ebola, une coordination, une organisation et de la gestion sont nécessaires. Les volontaires sont importants, mais ils ne constituent pas le système par lequel on peut contrôler Ebola », a averti le Dr Giuseppe Ippolito, directeur scientifique de l'Institut Spallanzani qui a pris en charge le médecin italien infecté en Sierra Leone.

**Lucien Mpama**

## DIPLOMATIE

## L'Italie opposée à une éventuelle partition de la Libye

**L'Italie soutient les efforts de la communauté internationale pour tenter d'amener la paix et éviter la partition de la Libye de l'après-Khadafi.**

La Mission de l'ONU en Libye, l'Unsmil, avait convoqué pour ce mardi 9 décembre une conférence des différentes factions libyennes qui se font la guerre, pour s'entendre au moins sur les conditions et le calendrier d'un dialogue. Aux dernières nouvelles, cette réunion a été reportée « à la semaine prochaine », alors que « l'objectif principal du dialogue » était la recherche de « solutions consensuelles à la crise institutionnelle en cours ».

Mais l'Italie qui assume actuellement la présidence de tour de l'Union européenne reste fermement attachée à l'unité et l'intégrité de la Libye et à un retour de la stabilité dans des institutions reconnues. Le ministre des Affaires étrangères, Paolo Gentiloni l'a redit la semaine passée aux journa-

listes à Rome. Il avait salué les efforts de l'ONU pour amener les différents protagonistes de la crise actuelle autour d'une table de négociations. En septembre, une première rencontre s'était tenue sans grands résultats. Mais cette semaine encore, les différents chefs de milices ont multiplié des préalables. « Nous ne pouvons pas accepter la division de la Libye. Il ne saurait y avoir une partition entre une partie 'bonne' de la Libye, et une autre partie dans laquelle il y a de tout, à 200 milles de nos côtes », avait soutenu le ministre italien des Affaires étrangères. Paolo Gentiloni avait également réaffirmé la disponibilité de son pays à prendre part à une quelconque mission de paix en Libye sous l'égide des Nations unies, même si pour l'heure les

conditions pour cela ne sont pas encore réunies.

Rappelons que l'Italie a des liens historiques forts avec la Libye, pays qu'elle a colonisé entre 1912 et 1951. Durant la guerre déclenchée par la communauté occidentale, sous l'égide de l'ancien président français Nicolas Sarkozy avec l'aval de l'ONU en 2011, Rome était très réticente à se joindre aux frappes de l'OTAN et n'avait que modérément applaudi à la mort de Mouammar Kadhafi. Le pays est plongé dans le chaos depuis lors, avec des institutions dédoublées et des milices ethnico-religieuses dont certaines se sont emparées de zones pétrolifères ou d'aéroports principaux, ce qui reste d'armée nationale peinant à s'imposer sur l'ensemble du territoire.

**L.Mp.**

## COMMÉMORATION

## Cécile Kyenge salue la mémoire de Mandela : « une étoile polaire »

**L'ex-ministre affirme que Mandela a été la force inspiratrice de son action politique au service de l'Italie, son pays.**

L'ancienne ministre italienne de l'Intégration, Cécile Kyenge Kashetu, a rendu un hommage appuyé à la mémoire de l'ancien dirigeant sud-africain et militant anti-apartheid Nelson Mandela. Au jour du premier anniversaire de sa mort, le 5 décembre dernier, l'Italo-congolaise a indiqué considérer comme une grâce d'avoir rencontré quelques jours plus tôt, la veuve de Mandela, Graça Machel. « Pour moi, c'était comme si la lumière de Mandela se reflétait sur elle. D'apprendre au cours de cette rencontre que j'avais leur appui durant tout le temps où je suis restée ministre m'a renforcé davantage », a dit Mme Kyenge qui est aujourd'hui députée européenne. Première femme africaine membre d'un gouvernement en Italie, Cécile Kyenge s'est battue pour l'intégration des immigrés régulièrement installés en Italie, la lutte contre le racisme et les stéréotypes. Cela lui a valu la levée de boucliers des extrémistes de droite et des populistes.

Pour Cécile Kyenge, son action et son engagement politiques ont trouvé en Mandela une source inépuisable d'action. « C'était pour moi comme une étoile polaire, un phare. Chaque fois que je me suis occupée des sans-logis ; que je me suis battue pour la dignité de toute personne, j'ai pensé à lui. Et c'est à lui que j'ai pensé le jour où l'alors Premier ministre italien Enrico Letta me communiqua qu'il m'avait choisie pour le poste du ministère (nouveau) de l'intégration ».

**L.Mp.**



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pointe-Noire, le 10 décembre 2014

### **SOCIETE GENERALE CONGO INAUGURE SES DEUX AGENCES DE POINTE-NOIRE : LA TOUR MIROIR ET ATLANTIC.**

Société Générale Congo, filiale du groupe Société Générale, inaugure ce jeudi 11 décembre 2014 ses 2 agences situées à Pointe-Noire, capitale économique du pays.

Société Générale Congo a ouvert les portes de l'agence Tour Miroir, située sur l'avenue Charles de Gaulle, près du rond-point Kassaï, en juillet 2014. Aménagée récemment, cette agence à l'intérieur moderne, offre désormais un accueil convivial et personnalisé à ses clients.

L'agence Atlantic, quant à elle, ouvrira officiellement ses portes en janvier 2015.

Situées aux extrémités de l'avenue Charles de Gaulle, les agences Société Générale Congo sont fortement appréciées par les clients.

Depuis avril 2012, avec le lancement de la nouvelle filiale dont l'Etat congolais détient 13 % des parts, le groupe Société Générale fait de nouveau partie du paysage bancaire congolais et marque ainsi sa volonté de devenir un partenaire de référence pour les acteurs de l'économie du pays.

Aujourd'hui avec un réseau de 3 agences à Brazzaville et Pointe-Noire, Société Générale Congo poursuit une politique de développement ayant pour ambition d'être une banque de référence sur le territoire national. Grâce aux expertises internationales du groupe Société Générale, notamment en banque de financement et d'investissement et le travail en synergie des différentes filiales, la Banque est en mesure d'accompagner les acteurs de l'économie avec une offre de produits et de services dédiés et de favoriser l'accès des Congolais à des services bancaires de qualité.

### **Société Générale**

Société Générale est l'un des tout premiers groupes européens de services financiers. S'appuyant sur un modèle diversifié de banque universelle, le Groupe allie solidité financière et stratégie de croissance durable avec l'ambition d'être la banque relationnelle, référence sur ses marchés, proche de ses clients, choisie pour la qualité et l'engagement de ses équipes.

Acteur de l'économie réelle depuis 150 ans, Société Générale emploie plus de 148 000 collaborateurs, présents dans 76 pays, et accompagne au quotidien 32 millions de clients dans le monde entier en offrant une large palette de conseils et solutions financières sur mesure aux particuliers, entreprises et investisseurs institutionnels, qui s'appuie sur trois pôles métiers complémentaires :

- **La banque de détail en France** avec les enseignes Société Générale, Crédit du Nord et Boursorama qui offrent des gammes complètes de services financiers avec une offre multi canal à la pointe de l'innovation digitale.
- **La banque de détail à l'international, services financiers et assurances** avec des réseaux présents dans les zones géographiques en développement et des métiers spécialisés leaders dans leurs marchés.
- **La banque de financement et d'investissement, banque privée, gestion d'actifs et métier titres** avec leurs expertises reconnues, positions internationales clés et solutions intégrées.

Société Générale figure dans les principaux indices de développement durable : FTSE4Good (Global et Europe), Euronext Vigeo (Global, Europe, Eurozone et France), ESI Excellence (Europe) d'Ethibel et 4 des indices STOXX ESG Leaders.

**SOCIETE GENERALE CONGO**  
Service de presse

Ruth DOUNIAM  
+242 06 504 22 22  
[Ruth.douniam@socgen.com](mailto:Ruth.douniam@socgen.com)

Société Anonyme au capital de  
13 500 000 000 FCFA  
CG/BZV/11/B29 02 RCCM BRAZZAVILLE  
J P2011110008002104

**SERVICE DE PRESSE GROUPE**

Antoine LHERITIER  
+33(0)1 42 13 68 99  
[Antoine.lheritier@socgen.com](mailto:Antoine.lheritier@socgen.com)

**SOCIETE GENERALE**  
COMM/PRS  
75886 PARIS CEDEX 18  
SOCIETEGENERALE.COM

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE  
1 006 489 617,50 EUR  
552 120 222 RCS PARIS

## BANGUI

## Le secteur de la Communication perturbé par la grève du personnel de la Socatel

**Le personnel de la Société centrafricaine de télécommunication (SOCATEL) a une fois encore lancé un mouvement de grève le 8 décembre, pour réclamer du gouvernement le paiement des 31 mois d'arriérée de salaire. Les conséquences de cet arrêt de service se font sentir sur la qualité des lignes téléphoniques.**

Tout le personnel est dehors en face de la concession de la Socatel. Des feuilles de palmiers ont été hissées et des banderoles sur lesquelles est écrit « Payer nos 31 mois de salaire, plus jamais ça à la Socatel » sont attachées un peu partout. Les portes sont hermétiquement fermées. Personne n'est visible dans la cour.

Dieudonné-Alex Koigbia, technicien en télécommunication, a fait savoir que le mot d'ordre de grève est lancé pour 72 heures. « Nous allons reprendre le travail après 72 heures d'inactivité. Personne ne va toucher

à la machine pendant ce moment de grève », a-t-il articulé. Selon lui, plusieurs démarches ont été menées auprès des autorités gouvernementales, sans qu'il y ait de suite favorable. « Nous avons respecté les procédures. Nous avons vainement écrit au ministère de tutelle. Nous sommes marginalisés par le gouvernement », a expliqué la même source.

« Quelques agents de cette société d'Etat ont été renvoyés de la maison parce qu'ils n'ont pas honoré leur engagement vis-à-vis des propriétaires des maisons qu'ils louent », a déploré un autre agent.

Martin Nambobona, responsable d'une cabine téléphonique s'est rendu à la Socatel pour savoir les raisons de la perturbation de sa ligne. « Ces derniers temps, ma clientèle

se plaint de la mauvaise qualité de ligne, notamment lors des appels téléphoniques. Je ne peux pas appeler à l'international parce qu'il n'y a pas de tonalité », s'est-il indigné.

Sur l'antenne de la radio Ndéké Luka, le ministre des Postes et Télécommunications Abdallah Kadre s'est dit surpris par ce mouvement qui, selon lui, n'est pas justifié. Pour lui « ces derniers temps, le gouvernement a régulièrement versé des salaires aux agents de la SOCATEL ».

Depuis l'avènement des compagnies de téléphonie mobile, la SOCATEL est tombée en état de cessation des paiements. Plusieurs mouvements de grève ont été observés par le personnel de la SOCATEL pour réclamer du gouvernement le paiement des arriérés de salaire et des indemnités de chômage.

## BAMBARI

## Les musulmans de la ville demandent la démission du CNT

Plusieurs sujets musulmans de la ville de Bambari, ont organisé une marche pour demander la démission d'Alexandre Ferdinand Nguendet, président du Conseil national de transition (CNT). Ils conditionnent leur participation au forum de Bangui à cette démission.

Les manifestants ont effectué leur marche depuis le quartier Bornou jusqu'au bureau de la Minusca où un mémorandum a été remis au responsable de cette institution et au préfet.

« Sur les pancartes tenues par le groupe des musulmans, Nguendet démission est écrit en gras. Tous scandaient le même slogan, Nguendet démission. Ils

sillonner le quartier Bornou, une sorte de dernière enclave des musulmans de Bambari pour le bureau de la préfecture et de la Minusca où ils ont remis au préfet et au bureau de la Minusca, un mémorandum », a confié le correspondant du RJDH sur place.

Contactée depuis la ville de Bambari, une autorité ecclésiastique locale a confirmé la manifestation : « Dans le mémorandum remis au bureau de Coordination des actions humanitaires, OCHA, la démission du président du Conseil National de Transition est exigée. Selon les marcheurs, si la démission n'est pas obtenue, ils ne participeront pas au grand

forum de Bangui. Ils trouvent que le départ de Ali Darassa, un leader des ex-Séléka demandé par Nguendet est un non évènement », a rapporté la source.

Cette marche est organisée en réaction au discours du président du Conseil national de la transition, appelant au départ du préfet de la Ouaka et à l'arrestation de Ali Daras, un général de l'Ex-Séléka.

Contacté par le RJDH alors qu'il était en mission, le président du CNT s'est gardé de tout commentaire et qualifie « de manipulation » ce mouvement. Il reste par ailleurs sur sa position à savoir, l'arrestation d'Ali Darassa et le limogeage du préfet de la Ouaka.

## MBOKI

## La rentrée scolaire n'est pas encore effective dans cette partie de la RCA

Les activités scolaires de cette année peinent toujours à reprendre à Mboki, sous-préfecture de Mbo-mou-sud est de la Centrafrique. Depuis la rentrée officielle des classes, annoncée par le gouvernement pour le 3 novembre 2014, certaines salles de classes sont encore vides dans certains établissements tant au fondamental I, qu'au fondamental II. Certains établissements sont encore envahis par l'herbe et d'autres à moitié nettoyyés.

Les raisons principales sont évoquées par le président de l'union des associations des parents d'élèves de Mboki, David Dibert-Bakomboyo. « C'est la peur de la situation sécuritaire très dégradante ces derniers temps, notamment la

menace de la LRA et aussi la tension intercommunautaire dans la région ». Il a aussi évoqué la difficulté des parents à avoir des fournitures scolaires pour leurs enfants. Les maisons de commerce de la localité ne disposent pas des fournitures scolaires.

Paul Bandade, directeur de l'école Expérimentale de Mboki, a donné quant à lui les raisons du retard en ces mots : « le manque d'enseignants dont la plupart sont restés à Bangui, est aussi à l'origine de la non reprise des cours ».

Pour un total de 600 élèves, deux enseignants seulement tiennent cet établissement dont un enseignant cadre et un maître-par ent. Une autorité municipale appelle les

organisations non gouvernementales du secteur éducatif à voler au secours des enfants de Mboki. Selon elle, après le départ de l'ONG Coopii en 2013, aucun partenaire éducatif ne s'intéresse à la commune de Mboki.

« Certains parents ont décidé d'envoyer leur enfants à Obo avec toutes les conséquences que cela peut engendrer, surtout pour les enfants encore mineurs, qui vont vivre loin de leur parents », a fait observer une source locale.

C'est depuis le 20 novembre que la rentrée scolaire 2014-2015 est effective dans plusieurs villes du pays, en dépit de l'insécurité encore inquiétante.

## Les femmes protestent contre les violences faites à leur égard

Plusieurs femmes en uniforme en partenariat avec d'autres membres des associations féminines et celles de la Minusca, ont organisé ce 9 décembre une marche pour protester contre toute forme de violences dont elles et les jeunes filles sont victimes. Cette marche s'inscrit dans le cadre des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes et aux filles.

La marche a débuté au siège de la Minusca, en passant par la place des Nations unies pour chuter au siège de la mission onusienne où a été organisée une cérémonie. Plus d'une centaine de femmes de la gendarmerie, de la police et celles de la police de la Minusca ont participé à cette manifestation. Sur des banderoles, on pouvait lire : « tous unis, pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes », « tolérance zéro à l'impunité des auteurs de violence basée sur le genre en République Centrafricaine », « tous unis contre les violences faites aux femmes et aux filles ».

Cette activité précède l'inauguration des cellules de protection des femmes et enfants dans les commissariats des 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> arrondissements de Bangui, qui a lieu le 10 décembre. Ces femmes entendent engager une lutte contre l'impunité dont bénéficient les auteurs des violences faites à l'endroit des femmes.

## BOALI

## Les leaders communautaires sensibilisés à la lutte contre le paludisme

**Plusieurs leaders communautaires ont pris part à une réunion de sensibilisation afin de lutter contre le paludisme à travers l'utilisation de moustiquaires imprégnées. La sensibilisation s'est faite le 8 décembre en la salle de délibération de la mairie de Boali.**

Selon des informations, sur 2000 consultations au centre de santé de Boali, 40% des patients souffrent du paludisme. D'où nécessité pour les leaders communautaires de lancer d'ici peu une campagne de sensibilisation.

« Nous avons consacré cette journée uniquement à la sensibilisation des leaders communautaires concernant la campagne de sensibilisation par rapport à la distribution des moustiquaires imprégnées dans la région sanitaire numéro 1, particulièrement dans la sous-préfecture de Boali », a fait savoir Elua Nikez Ngbofoungou, un médecin en mission dans la région.

Les leaders communautaires ont promis relayer l'information sur l'utilisation de moustiquaires imprégnées et les précautions à prendre pour éviter la maladie.

« Nous avons beaucoup appris lors de cette réunion de sensibilisation. Il nous appartient, à nous en tant que leaders communautaires, de partager les informations au sein de nos populations respectives. C'est notre seul moyen d'aider ces populations à se protéger contre le paludisme qui demeure un problème de santé majeur », a indiqué Michel Nzagou, l'un des leaders communautaires de Boali.

Le paludisme est une maladie provoquée par des parasites du genre Plasmodium. Selon l'OMS, cette maladie cause des millions de victimes par an dans le monde, notamment en Afrique subsaharienne. Aujourd'hui, aucun vaccin contre cette maladie n'est disponible.

**Source : Réseau des journalistes des Droits de l'Homme**

## JOURNÉE INTERNATIONALE DU CHANT CHORAL

## Le CCR organise un atelier de formation sur l'analyse de ce concept

Le 7 décembre de chaque année, l'humanité célèbre la journée internationale du Chant-choral. C'est conformément à la célébration de cette journée que le Centre culturel russe (CCR) de Brazzaville a abrité un atelier de formation sur l'analyse du chant choral, sous la direction de Josias N'Gahata, compositeur de musique classique, chargé de la formation musicale à l'Eglise évangélique du Congo

Le but de cet atelier qui a regroupé une trentaine de participants dont les enseignants de musique, les chefs de chœur, les maîtres de chant, les chefs d'orchestre, et les instrumentistes, est d'œuvrer pour la bonne pratique de la musique chorale, question de la revaloriser et la promouvoir au Congo et partout ailleurs.

Il a été beaucoup plus question d'analyser minutieusement le chant choral. En effet, il fallait, d'abord, marquer la différence entre le chant choral, dans son strict contexte classique, et le chant choral, de manière générale, a expliqué Josias

N'Gahata. Car pense-t-il, tout le monde croit que tout chant exécuté par une chorale est un chant choral.

« Le chant choral, dans son strict contexte, c'est un chant qui n'a pas de déchant. Alors, déchant, c'est une ligne mélodique qui est mise sur un chant, sur une mélodie principale. Mais, on parle de chant choral, quand il n'y a pas de déchant. Et, il fallait apprendre aux apprenants qui ont assisté à l'atelier; la composition d'un accord, les qualités d'un accord, les différentes sortes d'un accord de musique. Donc, il fallait apprendre les accords, il



La séance de travail

fallait faire sortir; maintenant, une grille d'accords qui devraient accompagner un morceau de chant choral donné. »

Le compositeur de musique classique, chef d'orchestre et diplômé de l'Institut national des arts de Kinshasa en écriture musicale, Josias N'Gahata, a fait aussi remarquer que la musique classique tend à disparaître, par rapport au

courant jazz, mais avec ses dérivés comme le gospel. C'est pourquoi, il pense qu'il faut continuer à valoriser cette musique, la promouvoir à travers des formations. Les chefs de chœurs et les maîtres de chant, dans leurs chorales, pourront ensuite commencer à insister sur les chants classiques. Mais là, il faudrait aussi préciser certaines choses. Il a ajouté

que nombreux sont les gens qui pensent que la musique classique, c'est seulement la musique qui vient d'ailleurs, de l'Europe, de l'Occident. En Afrique et au Congo, il y a aussi de la musique classique, parce que tout ce qui répond aux normes déjà préétablies par la science musicale, c'est déjà du classique.

Présent à cet atelier, le directeur du CCR, Sergei Belyaev a déclaré que l'atelier de formation sur l'analyse du chant choral organisé au sein de son centre, marque le début d'une coopération. Il a saisi cette opportunité pour remettre des certificats de participation aux apprenants, ainsi qu'un diplôme de félicitations et un livre de musique classique russe à l'encadreur.

Notons que l'atelier a pris fin par une projection des concerts des chorales russes.

**Bruno Okokana**

## MUSIQUE

## Un stage de formation intensive du chant

Ce stage gratuit qui s'adresse à tous les chanteurs confirmés et non confirmés est intitulé « le gospel club case de Jaebets Bakala » qui est une initiative de l'association Enfants du Congo- Enfants du monde

La tenue de ce stage qui va durer un mois, tient du constat selon lequel, malgré le nombre élevé de cho-

Afrique, on trouve paradoxalement encore peu de chanteurs « soul » sur la place. C'est pourquoi l'association Enfants du Congo- Enfants du monde et monsieur Jaebets Bakala, réorganisent ce stage de chant intensif. Cette deuxième édition va durer 1 mois et prendra fin au début de l'année 2015.

Ce stage se déroule sur plusieurs sites que sont : Villa

Saint-Exupéry) ; la Maison d'Education pour tous au 53 bis rue Itoumbi à Moungali dans le quatrième arrondissement ; à l'Ecole M.E.T au 44 bis rue Mbiémo (salle polyvalente à Bacongo). Ces cours ont lieu tous les mercredis et vendredis de 16h à 19h et le samedi de 9h à 12h.

« Si la Motown ou la Stax n'ont pas eu d'équivalent en Afrique, on soupçonnera les chanteurs confirmés ou non confirmés, juste après ce stage de formation intensive de s'abreuver à leurs nouvelles compositions d'anthologie », a déclaré Jaebets Bakala.

La particularité de cette deuxième édition, c'est la pratique de l'orthophonie musicale ; les techniques de respiration avec des méthodes modernes ; les techniques d'échauffement de voix avant tout exercice de chant ; les techniques de travail des octaves, intonations, conseils modernes et bien d'autres.

Pour tous contacts, appelés au 06.641.26.03/ www.metcongo.jimd.com

**B.O.**



Jaebets Bakal avec les enfants à la maison d'éducation pour tous

rales à Brazzaville, Kinshasa, Pointe-Noire et la pratique intensive du gospel en

Monama à Bacongo dans le deuxième arrondissement (à côté de l'école française

## MUSIQUE

## La fanfare salutiste de Ouenzé livre un concert symphonique au CCR de Brazzaville

En prélude à la fête de Noël qui pointe à l'horizon et à l'occasion de la journée internationale de la musique qui a été célébrée tout récemment, le Centre culturel russe (CCR) de Brazzaville a abrité un concert de la musique de Nikolay Rimski-Korsakov, la semaine dernière



La fanfare salutiste de Ouenzé en pleine prestation

C'est la fanfare salutiste de Ouenzé dans le cinquième arrondissement de la ville capitale, partenaire de longue date du CCR de Brazzaville, qui a donné ce concert. Au programme de celui-ci, il y a eu les œuvres de Handel, Haydn, Brahms. Il y a eu aussi un extrait du concerto pour trombone de Nikolay Rimski-Korsakov qui a suscité un intérêt particulier. A la fin de ce concert, la fanfare salutiste de Ouenzé a interprété les œuvres sur le thème de la fête de la Noël qui pointe à l'horizon.

Signalons que ce concert a connu la participation des membres du corps diplomatique, des ambassadeurs de Russie, de l'Union européenne, de l'Allemagne, de Cuba et d'autres diplomates, ainsi que des anciens étudiants des universités russes, des compatriotes et des amis du CCR.

**B.O.**

## CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

## La session inaugurale convoquée pour le 16 décembre

**Le rôle de cette structure purement consultatif est de donner des avis techniques sur les questions économiques et sociales de manière à rationaliser les décisions pour une meilleure gestion de la cité.**

Par une ordonnance signée le 8 décembre, le chef de l'État, Joseph Kabila, vient de convoquer le Conseil économique et social en session inaugurale le 16 décembre prochain. Le Secrétaire général près de cette structure est chargé de l'exécution de la présente Ordonnance qui entre en vigueur à la date de sa signature. Cette ordonnance consacre, comme qui dirait, l'entrée en matière de cet organe créé sur base d'une initiative de loi prise par le député Henri Thomas Lokondo, examinée et votée à la session ordinaire de décembre 2013.

Depuis la promulgation de ladite loi par le chef de l'État, suivie de l'investiture des membres composant le CES, une léthargie s'est installée dans son fonctionnement nonobstant la nomination à sa tête d'un secrétaire général. C'est aux fins de mettre les animateurs de cette nouvelle structure à l'épreuve pour qu'ils se mettent au travail que le président de la République vient de convoquer cette session inaugurale censée déboucher sur des propositions concrètes pour améliorer le vécu quotidien du Congolais.

Organe consultatif, le CES a pour mission d'émettre des avis techniques sur les questions économiques et sociales à lui soumises par le président de la



Joseph Kabila Kabange

République, l'Assemblée nationale, le Sénat et le Gouvernement. Il a, de ce fait, la responsabilité de promouvoir le dialogue entre les principaux acteurs économiques et sociaux du pays en vue de permettre la confrontation des analyses et des expériences. Les soixante-huit membres qui le composent sont issus des divers domaines de la vie socioéconomique du pays.

On y retrouve les représentants des employeurs et des travailleurs, des ONG œuvrant dans le domaine social, économique et environnemental, des confessions religieuses, des associations des femmes, des autorités traditionnelles et coutumières, du monde scientifique, de la diaspora, etc. Il s'agit donc d'un organe important venu combler un vide existant dans le processus de prise de décision dans les hautes sphères de l'État.

A.D.

## ENJEUX POLITIQUES

## L'opposition républicaine invite au strict respect de la constitution

**S'agissant du processus électoral, ce regroupement politique proche de Léon Kengo wa Dondo soutient le principe de la publication d'un calendrier consensuel et global afin de prévenir tout dérapage futur.**

L'opposition républicaine de Léon Kengo wa Dondo est montée au créneau, le mardi 9 décembre à Roméo Golf, pour donner sa position en rapport avec les enjeux politiques de l'heure. L'occasion faisant le laron, ce regroupement politique en a profité pour lever certaines équivoques notamment sur la problématique de la révision constitutionnelle. À ce sujet, l'OR qui reste figé dans sa position, en appelle au respect strict de la constitution, particulièrement dans ses dispositions voulues intangibles par le souverain primaire contenues dans



Léon Kengo wa Dondo

l'article 220. Pour cette plate-forme, il est hors de question de donner un quelconque quitus à cette démarche de la majorité pré-

sidentielle aux conséquences imprévisibles sur la marche du pays. S'agissant du processus électoral, le modérateur de cette structure, Florentin Mokonda Bonza, qui a lu la déclaration de l'OR à cette occasion, a noté que son regroupement politique soutient le principe de la publication d'un calendrier consensuel et global afin de prévenir tout dérapage futur. Ce calendrier électoral devra, de l'avis de cette plate-forme, inclure tous les scrutins, en commençant par les élections locales, municipales et urbaines en vue de promouvoir la démocratie à la base et d'asseoir la décentralisation. Sur la même lancée, l'OR recommande l'élaboration d'un nouveau fichier électoral fiabilisé prenant en compte tous les jeunes qui ont atteint entretemps l'âge de dix-huit ans.

Concernant la création de l'Office national d'identification de la population (Onip), Léon Kengo wa Dondo et compagnie dénoncent la composition monocolorée de cette structure visiblement inféodée à la Majorité présidentielle et exige sa révision afin d'intégrer l'opposition et la société civile. Il y va de la transparence des opérations électorales et de la crédibilité des résultats, fait-on savoir.

Enfin, concernant l'insécurité qui prévaut dans le territoire de Beni au Nord-Kivu, l'opposition républicaine exhorte le gouvernement à « accélérer et faire du processus de réforme des Forces armées de la RDC, de la police et des services de sécurité l'une des grandes priorités nationales pour les cinq prochaines années » dans le but de mettre tous les groupes armés actifs hors d'état de nuire.

Alain Diasso

## CÉLÉBRATION

## La communauté du Chemin Neuf au Congo fête les dix ans du centre Ndako ya biso

**Le centre s'est réjoui d'avoir déjà réuni dans leurs familles, dans ce laps de temps, mille cinq cents enfants.**

Dans le bilan présenté pour les dix ans d'existence de Ndako ya biso (NYB), on a également noté l'augmentation du nombre d'enfants- garçons et filles- suivis (six cents enfants réunifiés ont été suivis dont près de deux cents filles), le changement du type d'enfants à proximité du Rond-point Ngaba, l'évolution du regard des habitants sur les enfants de la rue. Le centre a également enregistré la scolarisation de plus en plus d'enfants réunifiés (cinq cents scolarisés en 2014), cent enfants en formation pendant l'année finissant, quarante enfants ayant terminé leur formation professionnelle et qui se débrouillent dans la vie, trois cents crédits par an accordés aux mamans ainsi que soixante garanties locatives par an accordées aux familles ces deux dernières années.

**Dix ans de travail réussi, ça se fête!**

Pour célébrer ces dix années d'intenses activités en faveur des enfants et jeunes de la rue, une messe a été dite, le 9 décembre, au centre NYB, par le secrétaire de la Conférence épiscopale du Congo, l'abbé Santedi. Le célébrant a centré son homélie sur

l'amour. « L'amour est gratuit. C'est par amour que l'on peut arriver à aider et à réaliser le travail qui est mené en faveur de ces enfants », a-t-il dit. À l'équipe de la communauté de Chemin Neuf au Congo et de NYB, l'abbé Santedi a demandé d'être la main de Dieu pour ces enfants de la rue.

Cette célébration eucharistique a été suivie, le 10 décembre, par une grande fête à laquelle ont assisté l'ambassadeur de la Belgique en RDC, le député national élu de Makala, Ingele Ifoto, le bourgmestre adjoint de cette commune, Gommer Mansi Nsi-la, ainsi que plusieurs autres personnalités et partenaires du centre.

Dans son mot aux partenaires et invités, le responsable du centre NYB, Jean-Pierre Godding, a appelé à une réflexion afin de faire mieux. Après avoir retracé le parcours de ce centre, il a souligné le crédo de ce centre et de la communauté qui l'organise. « La réconciliation ne dure pas s'il n'y pas une après-réconciliation qui renferme la scolarisation de ces enfants, les microcrédits, le suivi, etc. », a-t-il expliqué.

Pour Jean-Pierre Godding, les perspectives d'avenir pour NYB restent le renforcement de la réunification familiale. Mais il a regretté que la majorité de pro-



Plantage du palmier symbolisant les dix ans de NYB/Photo Adiac

jets qui soutiennent le centre n'offrent pas la possibilité de renouvellement. Pour le responsable de NYB, qui a insisté sur l'objectif final de ce centre, la réconciliation familiale, « l'es-pérance est possible. Un enfant n'est pas sorcier, un enfant a sa place dans la famille et non dans la rue ».

Le travail réalisé par le centre NYB a été reconnu par tous les intervenants qui sont passés à la tribune à l'occasion de cette célébration. Tel est le cas du représentant du Réseau des éducateurs des enfants et jeunes de la rue (Reejer), qui a noté la présence de plus de vingt mille enfants dans la rue. En soulignant la valeur du travail abattu par le centre NYB, le représen-

tant du Reejer a également salué l'attitude de la communauté du Chemin Neuf, dont le travail en faveur des enfants s'ajoute à celui des cent soixante-quatre structures membres du Reejer.

**Aider l'État et la commune**

Le bourgmestre adjoint de la commune de Makala, Gommer Mansi, a, lui, souligné l'apport de la communauté du Chemin Neuf et du centre NYB dans la vie de la cette municipalité. « Nous avons beaucoup de bénéficiaires de cette communauté », a-t-il dit, en citant notamment l'école Sainte-Christine réhabilitée et gérée par cette communauté. Pour Gommer Mansi, en effet, la tâche réalisée par NYB est « un travail difficile qui profite à la commune de Makala et à l'État

congolais ».

L'autorité communale, qui a exprimé la reconnaissance de la population à cette communauté pour ce travail abattu, a exhorté cette même population à ne pas laisser les enfants dans la rue. À en croire Gommer Mansi, ces dix ans ont également constitué un bon moment pour réfléchir à la réconciliation des familles.

Le porte-parole d'une délégation venue de la France, Christian, a également encouragé l'équipe de NYB pour le travail abattu. Aux pensionnaires de ce centre, il a rappelé que Dieu s'occupe de chacun d'eux. Alors que le berger de la communauté du Chemin Neuf au Congo, père Stéphane Huard, a remercié et félicité l'équipe de NYB pour la valeur du travail abattu en dix ans.

Plusieurs témoignages des jeunes qui ont été encadrés par le centre, des mamans dont les enfants ont été encadrés et les familles bénéficiant de l'encadrement et du soutien de NYB ainsi que ceux des volontaires du centre ont été faits afin d'expliquer la réalité de cette structure. Pour marquer cet événement pour les générations futures, un palmier a été planté dans l'enceinte du home de garçons où cette cérémonie a eu lieu.

Lucien Dianzenza

## SANTÉ

## L'hôpital Biamba-Marie-Mutombo choisi pour les opérations de fistule urologique

Ces actes vont être menés en partenariat avec le Fonds des Nations unies pour la population.

L'hôpital Biamba-Marie-Mutombo (HBMM) a été choisi comme cadre idéal de la RDC pour soigner les femmes souffrant de la fistule urologique afin de leur permettre de bénéficier des services de qualité et un suivi adéquat assuré par cette formation médicale. Ces interventions seront pratiquées par un professeur sénégalais, spécialiste chevronné de fistule, Sévigné Magueye Gueye. Il est chef de service d'urologie et d'androgynie à l'hôpital Grand Woff, au Sénégal. Dans cet exercice, le professeur sénégalais sera accompagné, dans le cadre d'échange d'expériences, par des praticiens congolais, des médecins professionnels à l'HBMM. Ces opérations sont prévues pendant deux jours, du 11 au 12 décembre. Pendant cette période, l'équipe de médecins sénégalais et congolais va procéder aux consultations et opérations des femmes enregistrées pour des cas qui sont déclarés graves. Après ces opérations, les médecins de l'HBMM affectés au service concerné s'occuperont du reste de travail dont le suivi des cas opérés. Livrant ses impressions sur ce qu'il est



L'entrée principale de l'HBMM

appelé à faire en RDC, le professeur urologue sénégalais s'est dit satisfait de travailler dans des conditions répondant aux normes et standards internationaux. Il espère également sur l'expertise des médecins congolais qui travaillent dans cet hôpital. Pour lui, la réunion de toutes les conditions trouvées sur place fera que le travail soit expéditif. Il y a peu, l'HBMM a également reçu une équipe des médecins venant des États-Unis, avec la Fondation Starkey, pour une campagne de traitement de la surdité. Certains malades ont bénéficié, dans le cadre de cette campagne, des prothèses auditives gratuites. Ce dont les cas n'ont pas exigé des implants ont simplement bénéficié des soins et des médicaments gratuits. La campagne a été menée par le partenariat Fondation Mutombo Dikembe et Starkey earing foundation et a bénéficié à plus de deux mille malades.

Lucien Dianzenza

Tenue de la 5<sup>e</sup> édition du salon international de la pharmacie au Congo

Ouvert depuis le 8 décembre à l'hôtel Sultani sur le thème « Les enjeux de la qualité des services dans la filière des soins face à la problématique de l'officine en RD », la cinquième édition du salon international de la pharmacie s'est clôturé le 10 décembre.

Ce salon qui a mis en présence tous les pharmaciens était une tribune d'échange et de partage d'expériences parce que dans la prise en charge des maladies, les médicaments jouent un très grand rôle. Ce qui revient à dire que la qualité des médicaments s'impose à tous. C'est la raison pour laquelle, durant trois jours, les participants ont échangé autour des questions liées à la qualité des soins et des services à l'officine. Car, à en croire le président du salon international de la pharmacie du Congo, le pharmacien Clément Wuteji, la qualité s'impose comme l'élément le plus déterminant dans la production des biens et services. Les soins en tant qu'acte ou agrégat de services ou d'acte, ajoute-t-il, n'échappe pas à la règle. « Ce qui explique la forte pénétration de la qualité dans le domaine de la santé impliquant ainsi la certification des produits ». Ces certifications qui hier étaient volontaires, a reconnu le président du salon international de la pharmacie du Congo, deviennent obligatoires dans certains espaces au point où ne peut être utilisé que ce qui est certifié. « Le patient est un client et les prestations ou service qu'il reçoit doivent répondre à ses besoins explicites et implicites. Pour ce faire, la filière des soins depuis l'accueil jusqu'à la délivrance du médicament doit être organisée sur la base soit des expériences érigées en modèle professionnel ou bonne pratique soit des normes internationalement reconnues »,

a-t-il dit.

Soulignant qu'au regard du programme national de développement sanitaire (PNDS), l'amélioration de la qualité des soins est un des programmes essentiels, le pharmacien Clément Wuteji a indiqué que la RDC est préoccupée par cette question. Toutefois, a-t-il



Dans l'administration des soins de santé, la qualité des médicaments s'impose

fait remarquer, il s'avère que la qualité de services pharmaceutiques, notamment à la pharmacie hospitalière, ne semble pas être prise en compte. En plus de la pharmacie hospitalière opérant en dehors des référentiels dont les bonnes pratiques, fait-t-il remarquer, la désarticulation du secteur privé ne permettant pas l'émergence d'une véritable officine n'est pas de nature à rassurer sur l'objectif de l'amélioration de la qualité des soins. De l'avis du pharmacien Clément Wuteji, malgré la qualité de l'accueil, de l'hospitalisation, des examens de laboratoires, les soins sont voués à l'échec « si dans la partie terminale le médicament délivré n'est pas celui prescrit suite à plusieurs raisons ».

Aline Nzuzi

## GOUVERNEMENT MATATA II

## Le Cafco dénonce la sous-représentativité de la femme

À la publication de ce nouveau gouvernement, les États majors des femmes se sont levés pour dénoncer leur petit nombre.

Dans une déclaration lue par leur présidente, Rose Mutombo Kiese, toutes les femmes réunies au sein du Cadre permanent de concertation de la femme congolaise (Cafco), plate-forme de défense de promotion et de protection des droits de la femme, constatent avec amertume la réduction de la représentation de la femme dans l'équipe gouvernementale Matata II, cela en violation de l'article 14 de la Constitution du 18 février 2006 qui prône la parité. Déçues dans leur espoir, fondé sur le discours du chef de l'État devant le congrès le 23 octobre 2013 à l'issue des concertations nationales dans lequel, le chef de l'État avait promis de faire avancer la question de la participation des femmes dans les instances de prise de décisions, la présidente du Cafco, au nom de toutes les membres de cette plate-forme, demande au chef de l'État de respecter les articles 12, 14 et 15 de la Constitution prônant la parité entre l'homme et la femme et d'honorer ses promesses faites à la Nation lors des concertations nationales. Aux décideurs de respecter le protocole de la SADC sur



Rose Mutombo Kiese milite pour la représentativité de la femme dans les instances de décision

le genre et le développement ratifié par la RDC dont l'échéance d'évaluation est fixée pour l'année prochaine d'appliquer la résolution 1325 du conseil de sécurité des Nations unies de rejeter les listes des partis politiques ne respectant pas la dimension genre. Pour la présidente du Cafco sur quarante-huit personnes qui forment le gouvernement Matata II, il n'y a que sept femmes. Soit 14,5% contre 85,5%. À titre illustratif, à la primature, il n'y a aucune femme. À la vice primature, sur trois hommes, il n'y a aucune femme. Pour le poste de ministre d'État, il y a deux hommes, pas de femmes. Pour le poste de vice-ministre, on note six hommes contre quatre femmes.

A.Nz.

## ÉTUDE D'OPINION

## Les maîtres du Katanga

Une étude de l'agence Target, réalisée du 19 au 22 novembre, a permis d'identifier les personnalités les plus cotées de la capitale cuprifère dans les domaines des médias, de la musique, de la publicité, des sports, du théâtre et du cinéma. Il en ressort cinq noms : Fally Ipupa (musique), Serge Manseba (théâtre/cinéma), Trésor Mputu (sports), Fiston Sai-Sai (publicité) et Vital Sunzu (médias).

À travers cette étude, l'impact recherché est plus économique que culturel. En effet, il ne s'agit pas d'examiner l'évolution des mentalités dans la deuxième ville de la RDC. Mais le véritable enjeu est d'arriver à mieux orienter le choix des entreprises et agences de communication lorsqu'il s'agit de cibler les personnalités qui peuvent aider à atteindre des cibles précises. Au mois de juin 2014, Target a réalisé une étude comparable à Kinshasa dans le but d'identifier les icônes de la capitale. Pour l'agence, les perceptions et opinions évoluent en fonction des villes du pays. À cet effet, renchérit-elle, il est hasardeux de chercher à faire une transposition totale entre Kinshasa et Luchois. « Les personnalités qui sont célèbres à Kinshasa ne le sont pas forcément à l'intérieur du pays ».

Dans cette étude, Target constate tout demême la bonne

position des artistes de Kinshasa. En effet, le classement des musiciens préférés est largement dominé par les artistes évoluant à Kinshasa. Dans le top 3, il y a Fally Ipupa, Mike Kalambay et Athom's Mbuma, les deux derniers évoluant dans la musique chrétienne. L'on n'exclut pas que leur présence régulière sur le sol luchois pour des productions ait finalement joué en leur faveur. Il y a également des artistes locaux qui se démarquent mais leur score reste assez faible. Par contre, le secteur dominé totalement par les artistes luchois est le théâtre. L'écrasant score réalisé par Serge Manseba, soit 36%, suffit pour se convaincre de la domination sans appel. Dans les sport également, c'est un joueur local qui arrache la première place avec 28% de préférence. « Les anciens et actuels joueurs du club local TP Mazembe y sont majoritaires avec en tête l'ancien capitaine, Trésor Mputu ». À côté des stars locales, il y a les joueurs étrangers évoluant dans les grandes formations dont Cristiano Ronal-



L'affiche de l'étude réalisée par Target à Lubumbashi

do (13%) et Lionel Messi (12%). En matière de publicité, il y a le phénomène Sai-Sai en tête avec 31% d'avis favorable. Après le théâtre, ce comédien s'est lancé dans la publicité, arrachant des parts de marché intéressantes à Kinshasa. Apparemment, même Lubumbashi semble conquis par les frasques de Sai-Sai qui a amené l'humour dans la publicité. Un mélange d'ailleurs explosif. Enfin, autre domaine conquis par les locaux : les médias. Les émissions à forte audience sont pour la plupart des productions locales. Vital Sunzu règne en maître absolu, avec 13% de préférence loin devant Patrick Kepend, 9%.

Laurent Essolomwa

## NAUFRAGE DES BARGES AUX PORTS DE KINSHASA

### Pas de perte en vies humaines

**Suite aux vents violents suivis d'orage qui s'étaient abattus, le 9 décembre, à Kinshasa, plusieurs unités flottantes accostées aux différents ports sur le fleuve Congo ont vu leurs câbles d'amarrage céder et elles ont été entraînées sans contrôle sur le fleuve.**

Une certaine presse a même fait écho des pertes en vies humaines. Information démentie par le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi Mukwampa, au cours d'une conférence de presse tenue, le 10 décembre, au jardin de son ministère, en présence du directeur du cabinet du ministre de Transport et des Voies de communication.

« Au stade actuel des investigations, plusieurs vies humaines ont été sauvées et aucune perte en vie humaine n'a été déplorée jusque-là », rassure le ministre de la Santé publique qui ajoute que cinq unités flottantes ont été récupérées tandis que sept autres dont deux pousseurs et cinq barges ont coulé bas. Les investigations, ajoute-t-il, se poursuivent et le gouvernement ne manquera pas d'éclairer l'opinion si de nouveaux éléments sont recueillis. Il invite, par ailleurs au nom du gouvernement, les uns et les autres à une responsabilité citoyenne en se gardant de divulguer des informations erronées sur un bilan qui ne

serait assis sur aucune preuve réelle. Cela tout en félicitant tous les services de l'État pour leur prompt réaction. « L'efficacité de l'intervention de tous les services a permis d'épargner toute la République d'une grave catastrophe humaine », reconnaît-il.

Pour le ministre de la Santé publique, si le pire a été évité de justesse, c'est parce que le secours a été immédiat. Alertés par la Direction de la Marine et des Voies navigables du ministère des Transports et Voies de communication, les services de l'État, notamment la Société congolaise des transports et des ports, la force navale ont rapidement réagi.

Le chef de l'État a mobilisé la garde républicaine qui s'est immédiatement déployée sur le fleuve. De son côté, le ministre de la Santé publique a vite été dépêché sur le lieu où il a personnellement assisté aux opérations de sauvetage qui ont débuté à 17h30 pour se terminer vers 23 h sous la supervision du chef de l'État.

Ces opérations, laisse entendre le Dr Félix Kabange Numbi Mukwampa, ont été conduites non seulement « pour sauver les vies humaines qui se trouvaient à bord de ces unités flottantes, en l'occurrence les membres d'équipages mais aussi récupérer les unités en détresse ».

**Aline Nzuzi**

## ARTS MARTIAUX

### L'école de karaté Denis-Kieko fête ses 31 ans d'existence

**Créée en 1983, l'école de karaté Denis-Kieko totalise 31 ans dans l'encadrement des jeunes sous la supervision du promoteur Me Denis Kieko et son plus vieux élève, Me Honoré Massamba Diambote.**

L'école de karaté Denis Kieko du Collège Boboto et la Maison de France ont célébré, le 6 décembre, en la salle des conférences du Cercle culturel Boboto dans la commune de Gombe à Kinshasa, le 31<sup>e</sup> anniversaire de l'existence de ladite école de karaté. Faisant d'une pierre deux coups, l'évènement a été suivi de l'épreuve de passage de grades des karatekas, de la ceinture jaune à la ceinture marron, a-t-on précisé. Prenant la parole à ce jour mémorable, le promoteur de l'école de karaté, Me Denis Kieko, ceinture noire 6<sup>e</sup> dan Shotokan, a indiqué que les clubs de la RDC, particulièrement de Kinshasa, doivent aider la Fédération de karaté du Congo (Fékaco) et leurs ligues provinciales respectives, par leurs contributions annuelles, et aussi par leurs participations régulières aux différentes compétitions et activités organisées par ces instances nationale et provinciales de karaté. En fait,



Me Denis Kieko enroule la ceinture autour d'un jeune athlète en présence de Me Massamba

Denis Kieko a regretté la préoccupante situation dans laquelle se retrouve le karaté congolais aujourd'hui. « La plupart des clubs ne sont que des clubs de nom, vide structurellement, comme il existe de maîtres sans club. Cet état de chose doit changer », a déclaré Me Denis Kieko.

Me Denis Kieko a été assisté dans l'organisation de cet évènement par Me Honoré Massamba Diambote, ceinture noire 6<sup>e</sup> dan Shotokan, sélection-

neur des Léopards karaté et président des arbitres. En tant que plus vieil athlète de l'École de karaté Denis Kieko (étant à côté de Me Denis depuis 29 ans), Me Honoré Massamba, a, dans son intervention, remercié le promoteur de cette école de karaté pour son encadrement. « Le secret de rester longtemps à côté de Me Denis, c'est le respect, le courage, l'assiduité et la courtoisie », a-t-il dit.

Honoré Massamba a fait savoir qu'en dépit des difficultés, le karaté en RDC dans l'ensemble arbore depuis peu un bon visage. « Il faut que chacun se mette au travail pour construire l'édifice

karaté par la méritocratie et non par des mots et des conflits. C'est le terrain qui compte pour remonter notre discipline chère du grand maître Funakoshi », a souligné Me Honoré Massamba Diambote. Notons que depuis sa création en 1983, l'école de karaté Denis-Kieko a formé plus des dix-sept mille karatekas, et d'autres sont aujourd'hui formateurs fédéraux à Kinshasa et dans d'autres villes du pays.

**Martin Engimo**

## FESTIVAL AMANI

### Tiken Jah Fakoly, Habib Koité et Bill Clinton en tête d'affiche de la deuxième édition

**Annoncée dans les détours du point de presse tenu le 5 décembre au Centre Wallonie-Bruxelles, la participation des trois grandes pointures de la musique africaine rehausse le prestige de l'évènement qu'abritera le Collège Mwanga situé au centre-ville de Goma, du 13 au 15 février 2015.**

La presse a eu confirmation de la présence de Tiken Jah Fakoly et Habib Koité au travers des vidéos où chacun a marqué son adhésion à la philosophie du festival. Quoi de plus normal pour le premier qui a alors confirmé sa réputation d'artiste engagé confirmant sa venue au Festival Amani pour y « chanter la paix, l'unité et la réconciliation ». Et à l'Ivoirien d'ajouter qu'il est « très content » d'y prendre part car la RDC, dira-t-il, est « un pays que j'ai envie de voir et de connaître ». Le second par contre se réjouit à l'idée, avoua-t-il, « de rencontrer mes fans de la République démocratique du Congo ». Dans un ton plus convivial, l'artiste malien s'est dit « pressé d'y être pour vivre ce grand moment ». Habib a dès lors invité « amis, fans, frères »

et même ceux qui ne le « connaissent pas » à le rejoindre au festival.

Présent au face-à-face avec la presse, Bill Clinton a pour sa part dit sa motivation d'y prendre part en ses termes : « Je veux m'impliquer parce que sans la paix, l'on ne peut construire un pays émergent. Nous avons tous besoin de paix, les artistes y compris, car sans la paix nous ne pouvons vivre ». C'est dire combien la « machine à ambiance » reste conscient de l'enjeu du Festival Amani qui fait prévaloir son « ambition de s'inscrire parmi les éléments fédérateurs de paix et de réconciliation de tous les habitants de la région des Grands lacs ». Il y a lieu de croire qu'il créera autant d'animation, si pas plus que Céléo avant lui.

Ainsi, outre les têtes d'affiche précitées, la manifestation de Goma accueillera aussi des artistes du Rwanda, du Burundi et



Bill Clinton lors de la conférence de presse

de la province hôte, le Nord-Kivu. Il s'agit en l'occurrence de Mani Martin et Lyon Story ainsi que de Mayaya de Butembo et Fabrice de Masisi. À Eric de Lamotte de rappeler ici que la fête musicale se joue sur deux façades, à savoir qu'il sera monté deux podiums. L'un dédié à la musique moderne et l'autre

à la traditionnelle. Chose qui se conçoit d'autant mieux que la rencontre se veut ancrée dans la société de Goma et de la sous-région comme l'a soutenu le promoteur du Festival Amani. Un lieu de rassemblement de différentes ethnies de la région autour de la paix et le « vivre ensemble ». Aussi, à l'instar de la première édition, cette année encore se tient une compétition d'artistes locaux. La population a fort à faire pour choisir les trois meilleurs des quatre-vingt-dix musiciens en lice.

**Passer de 25 000 à 36 000 visiteurs**  
Fort du succès de l'évènement avec 25 000 festivaliers enregistrés en trois jours, Eric de Lamotte croit pouvoir drainer encore plus de monde. il porte désormais ses attentes à 36 000 visiteurs. En effet, il estime que la notoriété des artistes atten-

nus va profiter à Amani et accroître l'affluence à 10 000 personnes de plus. Du reste, au vu de la variété des styles qui seront offerts, il y a bien lieu d'y croire. Déjà s'il faut considérer les têtes d'affiche, il y a de quoi se faire un aperçu de la variété musicale allant du reggae au ndombolo en passant par le folk du mali. Ce, sans oublier les différentes nuances que chacun sait y apporter.

La fête s'annonce donc aussi chaude que les images de l'édition 2014 l'ont témoigné. Les extraits de ses moments forts projetés lors de la conférence de presse ont montré une foule en liesse face notamment à Lokua Kanza, Lexus Legal et Innocent Balume. Et chapeau bas donc à la centaine de bénévoles qui ont fait tourner la machine et aux autorités de la ville qui y ont mis du leur. Sans oublier aussi que plusieurs partenaires ont souscrit à l'évènement que porte le Foyer culturel de Goma tels notamment la TMB, l'ambassade des États-Unis et la Bralima.

**Nioni Masela**

## LÉKOUMOU

## Vulgarisation de la loi portant promotion et protection des Autochtones

Le lancement de cette campagne de vulgarisation de la Loi n°5-2011 du 25 février 2011 portant promotion et protection des droits des populations autochtones a eu lieu dernièrement à Sibiti en présence de la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Émilienne Raoul.



Une vue des participants

Présentant la situation des peuples autochtones dans le département de la Lékoumou en général, et dans les localités de Sibiti urbain et de Zanaga rural en particulier, Jean Bosco Ndinga, directeur départemental des affaires sociales est revenu sur les résultats de l'atelier de planification décentralisé organisé du 20 au 26 août 2012 à Sibiti. À Zanaga par exemple, il y a eu 1284 ménages autochtones pour 5470 personnes de plus de 20 ans alors qu'à Sibiti 370 ménages avec 125 ménages dirigés par les femmes. Dans ces mêmes ménages, il a été recensé 57 femmes enceintes, 172 allaitantes, 23 personnes grabataires, 68 enfants de 0 à 6 mois. Ces deux localités sont considérées comme pilotes à cause de leur forte densité en populations autochtones.

Younga Kissengou Daniel, président du tribunal de grande instance de Sibiti, a exposé sur la loi dont l'article 1er stipule que les populations autochtones sont celles qui se distinguent des autres groupes de la population nationale par leur identité culturelle, leur mode de vie et leur extrême vulnérabilité. Le peuple autochtone apparaît comme un peuple longtemps banni et opprimé par son propre frère bantou. Et pour accompagner le gouvernement dans sa politique de promotion et de protection des peuples autochtones, le législateur a prévu à tous les niveaux, des gardes fous.

### Quels sont les droits reconnus aux Autochtones ?

L'orateur en a cité sept à savoir : les droits civils et politiques (art.4 à 12), les droits culturels (art.13 à 16), le droit à l'éducation (art.17 à 21), le droit à la santé (art.22 à 25), le droit au travail (art.26 à 30), le droit à la propriété (art.31 à 42) et le droit à l'environnement (art.43). La ministre Émilienne Raoul a laissé entendre que les

textes d'application sont sur la table du Secrétariat général du gouvernement en vue de leur signature par le président de la République. Aussi a-t-elle donné lecture des projets de décrets ou textes d'application. « Il y en a huit projets de décrets, le projet de décret fixant les procédures de consultations et de participation des populations autochtones au programme de développement socio-économique, projet de décret précisant les mécanismes du droit de citoyenneté des populations autochtones et portant mesures spéciales facilitant l'octroi des pièces d'état-civil, projet de décret sur les mesures spéciales facilitant l'accès des enfants autochtones à l'éducation, projet de décret précisant les mesures spéciales visant à faciliter l'accès des populations autochtones au service sociaux et de santé et à protéger leur pharmacopée, le projet de décret déterminant les modalités d'accès au partage résultant de l'utilisation et de l'exploitation des savoirs traditionnels et populations autochtones, projet de décret déterminant les conditions de reconnaissance administrative des villages autochtones, projet de décret portant création, attribution, organisation et fonctionnement du comité interministériel de suivi et d'évaluation, de promotion et de protection des droits des populations autochtones »

Le lancement de cette campagne s'est déroulée en présence des autorités politiques et administratives du département de la Lékoumou. Notons qu'après la Lékoumou, le ministère des affaires sociales poursuivra cette campagne dans d'autres départements de la partie septentrionale du pays.

F.A.

## DROITS DE L'HOMME

## Les Congolais appelés à s'approprier leurs droits

À la faveur de la journée mondiale des droits de l'homme, la Commission diocésaine Justice et Paix a organisé le 9 décembre à son siège au quartier Matendé dans le 2e arrondissement Mvou à Pointe-Noire une causerie débat sur la Déclaration universelle des droits de l'homme.

« Droits de l'homme et bien-être des populations » est le thème de cette causerie débat qui a réuni une cinquantaine de participants venus de divers horizons (administrations publiques, société civile, force publique, confessions religieuses et médias).

Echanger sur la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 notamment sur les articles 22 et 25 traitant du bien-être des personnes, réfléchir à des stratégies d'action pour améliorer la sensibilisation au respect des droits de l'homme et à la prise en compte réelle des besoins des populations congolaises, tels ont été les principaux objectifs de ce focus dont les échanges et les propositions serviront à la promotion d'une culture de droit au Congo et aux stratégies proposées pour que les droits de l'homme contribuent au bien-être des populations.

Alain Didier Louganana et Rita Mabyalhat, les principaux animateurs, ont exposé respectivement sur la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Pacte international au droits économiques, sociaux et culturels et sur l'action de Justice et Paix dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations.



Le siège de la Commission diocésaine Justice et Paix crédit photo «Adiac»

Selon Alain Didier Louganana, la population doit jouir du droit à la santé en ayant accès aux soins adéquats. Le droit à une alimentation de qualité, à un logement convenable doit aussi être garanti. Le droit à l'électricité et le droit à l'eau sont des créances que l'Etat a l'obligation de respecter. Rita Mabyalhat a exposé sur l'action de la Commission diocésaine Justice et Paix notamment sur les impacts de l'exploitation pétrolière pour les populations riveraines, le programme visant à rendre le lustre d'antan au panier de la ménagère, l'assistance aux détenus et leur réinsertion sociale et la transparence et l'utilisation responsable des revenus pétroliers.

Ce plaidoyer s'appuie sur l'article 22 qui stipule « Toute personne en tant que membre de la société a droit à la sécurité sociale; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité, grâce à l'effort national et à la coopération internationale compte tenu de l'organisation et des

ressources de chaque pays ». De même l'article 25 déclare « Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son épanouissement, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que les services sociaux nécessaires... ».

Après échanges et débat, il apparaît clairement que la République du Congo bien qu'ayant ratifié la déclaration universelle des droits de l'homme, est loin de garantir les principes fondamentaux en l'occurrence les deux articles précités. En effet, la République du Congo regorge d'importantes ressources naturelles qui génèrent beaucoup de revenus à l'Etat congolais. Malheureusement, les revenus générés ne contribuent pas encore au bien-être des populations, ce qui signifie que les droits économiques, sociaux et culturels ne sont pas respectés. Ainsi, la Commission diocésaine appelle à une opinion publique responsable qui sait revendiquer ses droits souvent bafoués par les pouvoirs publics.

Hervé Brice Mampouya

## VIE ASSOCIATIVE

## Aimé Augustin Ebiou élu président de l'association des anciens élèves de l'ENAM

Après le constat amer fait par les membres de cette association en rapport avec la situation d'hibernation dans laquelle s'était plongée l'association, il a été convoqué une assemblée générale nationale électorale samedi 6 décembre dernier à Pointe-Noire à l'issue de laquelle, Aimé Augustin Ebiou a pris la tête de cette organisation en remplacement de Corneille Moukala Moukoko.

Le début de cette cérémonie a été marquée par une communication de Firmin Kizounza Kintoro, premier directeur de l'École normale d'administration et de magistrature (ENAM) axée sur le rôle et la place des anciens élèves de cette école professionnelle dans le système éducatif du pays.



Le nouveau président, Aimé Augustin Ebiou, entouré par ses vice-présidents

Après quoi, les participants à cette assemblée générale ont procédé à la mise en place des organes de direction des travaux qui ont conduit à l'élection proprement dite des instances nationales et départementales de l'association. Ainsi, après de fructueux débats, il a été mis en place de nouvelles instances suivantes: le bureau exécutif national, la commission nationale de contrôle et d'évaluation, le bureau inter-départemental de Pointe-Noire et du Kouilou, les bureaux départementaux du Niari et de la Sangha. Ces instances sont respectivement présidées par Aimé Augustin Ebiou, Jean Blaise Tchilessi, Stanislas Martial Odjébé, Elie Mvoanzi et André Obambé. Prenant la parole après son

élection, le nouveau président est revenu sur les objectifs de l'association; lesquels consistent entre autres, à développer l'esprit de corps parmi les anciens élèves de l'ENAM par des actions d'entraide, contribuer à la promotion du caractère impersonnel de l'administration publique congolaise, veiller sur l'utilisation rationnelle de ses membres, promouvoir la déontologie administrative et la compétence dans le service public, lutter pour une administration publique performante et enfin veiller sur l'intégration systématique des anciens élèves externes de l'ENAM dans la fonction publique, conformément au planning ayant motivé le concours de recrutement.

En rappel, l'idée de création de l'association des anciens élèves de l'ENAM est l'une des retombées positives d'un séminaire de réflexion sur le thème : « Déontologie de la Fonction Publique et le développement économique et social », organisé par le département des carrières judiciaires de l'ENAM du Congo du 19 au 23 mars 1984 à Brazzaville suivant la décision prise en juillet 1983 par le Comité scientifique et pédagogique de ladite école.

Faustin Akono

## Les Léo Clubs organisent une campagne de dépistage anonyme et volontaire au VIH-sida

Organisée en partenariat avec l'unité départementale de lutte contre cette pandémie, l'activité s'est déroulée le 6 décembre au complexe sportif de Pointe-Noire en présence de Ben Bauzhyn, président des Léo Clubs de la ville océane.

Le dépistage était gratuit et il a permis à un bon nombre de ponténégrins de connaître leur état sérologique. Pour les Léo, le VIH-sida est une maladie mortelle qui touche une grande partie de la population juvénile, et l'une des causes de sa présence dans ce milieu des jeunes demeure le manque d'informations.



Photo de famille des Léo Clubs de Pointe-Noire / crédit photo Adiac

Les Léo pensent tout de même que les jeunes n'étaient pas suffisamment informés sur cette maladie ce qui les rend vulnérables à la contamination du VIH-sida. C'est la raison pour laquelle ils ont organisé cette activité afin de

les éduquer et les informer sur les dangers auxquels ils étaient exposés.

La particularité de cette activité était de sensibiliser les jeunes à travers la distribution de préservatifs qui, jusque-là, demeure le

seul moyen efficace pour lutter contre le sida. Les jeunes ont surtout été priés d'adopter un comportement responsable pour arrêter les risques de contaminations. Il faut dire que les Léo clubs de Pointe-Noire sont un programme de jeunesse du Lions Club et tous les Léo Clubs sont également parrainés par les Lions Clubs. Voilà ce qui justifie la présence de Jean Nicolas Bembé, président du Lions Club dans la zone 241 couvrant Pointe-Noire, Cabinda et Luanda à cette activité. « *je suis là pour encourager les jeunes dans leur démarche, car toutes les activités des Lions*

*doivent être visibles afin de faire taire tous les préjugés, nous sommes une association qui ne cache rien et qui n'a rien à cacher* », a-t-il avoué. Rappelons que cette activité a été organisée en rapport de la journée mondiale de lutte contre le VIH-sida et la journée internationale du Léo qui se tiennent respectivement le 1er et le 5 décembre de chaque année. Après celle-ci, les Léo ont prévu plusieurs autres activités à travers la ville, notamment apporter un appui aux centres hospitaliers, une assistance auprès des orphelins et des jeunes.

**Hugues Prosper Mabonzo**

### ALIMENTATION ET SANTÉ

## La bière, une boisson alcoolisée et gazeuse

La bière est une boisson alcoolique fermentée, obtenue à partir du malt et aromatisée avec des fleurs de houblon. C'est une des boissons la plus ancienne au monde, connue depuis l'Égypte des pharaons.

Elle est parvenue en Europe sous le nom de cervoise dont le goût à l'époque était rehaussé par différentes épices. Le malt, la matière première de base, est de l'orge germée, séchée et légèrement torréfiée (touraillage) puis conservée jusqu'au moment de la fabrication de la bière. Le houblon, qui donne l'amertume à la bière, est une plante dont les fleurs femelles se présentent sous forme de cônes. Il contient deux acides amers, l'humulone et la lupulone, qui ont des propriétés d'amertume et d'activité bactériostatique. Les opérations de la fabrication de la bière sont les suivantes : le concassage du malt, l'empâtage dans l'eau, et éventuellement ajout des grains crus comme le maïs ou le riz, la cuisson du mélange, la filtration pour obtenir un jus sucré qui sera additionné de houblon, et enfin la fermentation à l'aide des levures sélectionnées en deux phases, la fermentation primaire et la fermentation secondaire. Ladite opération, réalisée grâce au micro-organisme *Saccharomyces cerevisiae*, permet de produire de l'alcool mais aussi du bioxyde de carbone CO<sub>2</sub>, qui gazéifie naturellement la bière.

Les bières les plus courantes sont la bière blonde, la bière brune et la bière noire. La bière dite sans alcool apporte moins d'énergie mais autant de sucres et d'éléments minéraux.

La bière contient essentiellement, en dehors de l'eau, pour 100 ml de produit, de l'alcool 3,5 à 5,1 g ; des glucides (sucres) 3,0 à 5,1 g ; des matières azotées 0,3 à 0,7 g ; des vitamines du groupe B notamment B1 (Thiamine) 0,01 à 0,07 mg, B2 (Riboflavine) 0,1 à 0,4 mg, B6 (Pyridoxine) 0,1 à 0,5 mg ; des éléments minéraux : calcium, fer, magnésium et phosphore.

#### Les bienfaits de la bière

Ils se résument dans l'apport d'énergie, 38 à 58 kilocalories. Elle a, à l'instar du vin, des vertus insoupçonnables pour les reins et les os. Elle a plus d'avantages rénaux que d'autres boissons alcoolisées car elle réduit de 40% le risque de développer les calculs rénaux. La bière « sombre » contient des fibres bonnes pour le transit intestinal. Ces fibres aident à réduire le mauvais cholestérol. La bière augmente les niveaux de vitamines du groupe B soit B1, B2, B6 et B12. Son niveau élevé de silicium est bon pour la densité osseuse. La bière protège contre les infarctus en empêchant la formation des caillots de sang. Elle améliore la mémoire et chez les femmes, elle améliore la peau grâce aux vitamines qu'elle contient.

#### Les inconvénients de la consommation de la bière ne sont pas négligeables

Comme pour le cas des autres boissons alcoolisées, comme le vin, la bière apporte bien de l'énergie mais celle-ci n'est pas utilisée pour l'effort musculaire ; les calories fournies vont aller grossir le stock de graisse et amener l'individu à prendre du poids. La bière prise en excès peut accentuer les symptômes de l'asthme. Les buveurs de bière courent beaucoup de risques de connaître une détérioration mentale après 65 ans.

#### En guise de conclusion...

Il est utile de rappeler les seuils de consommation, soit deux verres par jour en moyenne pour les femmes et 3 verres par jour en moyenne pour les hommes. Au-delà, les risques de cancer, de maladies cardiovasculaires, de cirrhose, de troubles psychiques ou de maladies du système nerveux, sont augmentés.

**Par Ange Koukou,**

Président de l'Association

pour la promotion des industries agroalimentaires au Congo (APIAC)

### LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

## Émilienne Raoul lance des transferts sociaux du projet du filet de sécurité alimentaire à Sibiti

La cérémonie, qui s'est déroulée en présence du représentant du PAM au Congo et du directeur général de la société Airtel-Congo le 4 décembre, vise à améliorer la sécurité alimentaire des ménages ne pouvant pas couvrir leurs besoins en matière d'alimentation, de santé et d'éducation.

Dans son mot de bienvenue, Bernard Makita, l'administrateur-maire de Sibiti se dit satisfait de voir un tel projet se réaliser dans sa communauté urbaine pour le compte des populations vulnérables. Conscient de l'importance des objectifs de ce projet, l'orateur remercie le PAM et la société Airtel-Congo qui ne ménagent aucun effort en appuyant le gouvernement dans sa lutte contre la pauvreté, et enfin il formule le vœu que d'autres maux qui minent les ménages soient identifiés afin de proposer une thérapie adéquate de telle manière que ceux-ci soient économiquement indépendants pour qu'ils sortent de cet état de vulnérabilité.

Pour le directeur général de la société Airtel-Congo, Mathieu Dutrisac, « *Airtel money se veut une solution fiable et sécurisée de transfert d'argent, de paiement de factures, d'achat de crédit de communication mise à la disposition de tous les abonnés airtel et warid. Les bénéficiaires du projet alimentaire recevront donc leurs allocations mensuelles qui seront transférées directement dans leurs comptes airtel money logés dans le téléphone. Ils pourront s'en servir pour acheter des biens de première nécessité auprès des commerces retenus à cet effet ici à Sibiti. Notre plaisir est encore plus renforcé, car il s'agit là d'une opération d'assistance sociale au même titre que nous offrons actuellement à tous les abonnés airtel et warid la possibilité de faire leurs envois d'argent et de retraits d'argent gratuit sur toute l'étendue du territoire* ». Pour terminer, l'orateur déclare qu' Airtel-Congo est déterminé à poursuivre sa politique de citoyenneté en développant des programmes au côté du gouvernement, des organismes internationaux et des ONG, car des concepts tels qu' airtel-santé ou encore assistance aux orphe-



Émilienne Raoul remettant un téléphone à une bénéficiaire du projet à Sibiti

linats continueront à faire partie de leurs activités envers les communautés du Congo, et salue leur partenariat avec le gouvernement congolais et le PAM qui leur a permis de mettre en lumière la solution, Airtel Money.

Selon le représentant du PAM au Congo, ce projet est un projet du cœur et est dénommé PESA, Filet de sécurité alimentaire. L'objectif du projet étant de permettre à des ménages de faire face aux différents chocs auxquels ils peuvent être exposés tout en protégeant leurs moyens de subsistance. Ce projet contribue à la réduction de la pauvreté tout en réduisant les inégalités sociales. Le projet des filets de sécurité alimentaire du PAM effectue des transferts mensuels d'argent (coupons alimentaires) à hauteur de 30.000 FCFA, identifiés dans les quartiers périurbains de Brazzaville et de Pointe-Noire. Depuis juillet 2014, le projet s'est étendu en ciblant de nouveaux ménages vulnérables vivant dans les zones rurales des départements de la Lékoumou, du Pool, des Plateaux et de la Cuvette. Les groupes ciblés sont, entre autres, les ménages ayant des enfants non scolarisés ou déscolarisés, personnes vivant avec le VIH-sida ou la tuberculose, malnutries, femmes enceintes et allaitantes et autres. Lançant le mécanisme du projet, la ministre Émilienne Raoul s'est exprimée en ces termes : « *Ce projet s'oriente vers les familles qui vivent dans la pauvreté et la précarité. Je voudrais replacer ce projet dans son contexte politique. Le président de la République, S. E. Denis Sassou N'Guesso, dans son programme de gouvernement, nous recommande d'étendre la protection sociale dans ses aspects de base*

*à l'ensemble de la population, c'est-à-dire l'accès à l'alimentation, l'accès à l'éducation, l'accès aux services de santé, l'accès à des revenus par un emploi. Or, dans notre pays, 47,7% vivent en dessous du seuil de pauvreté avec moins de 500 FCFA par jour et par personne. Dans cette proportion de personnes pauvres, il y en a de celles qui vivent ici à Sibiti, les agents de la circonscription d'action sociale les ont dénombrées. Par ailleurs, le président de la République a promulgué en 2012 la loi sur le plan national de développement, celui-ci comprend quatre piliers et le ministère des Affaires sociales relève du quatrième pilier qui concerne le développement social et l'inclusion des groupes vulnérables* », a-t-elle indiqué. Ainsi, le ministère des Affaires sociales a pu développer plusieurs programmes et projets pour atteindre l'objectif du développement humain, aussi avec l'appui technique du PAM, il vient de mettre en œuvre le projet sur le filet de sécurité alimentaire débuté à Brazzaville et Pointe-Noire et poursuivi ici à Sibiti et plus tard à Owando et encore d'autres localités. Au nom du gouvernement, l'oratrice remercie le PAM ainsi que son partenaire de la société de téléphonie mobile Airtel, vu l'importance d'un tel projet.

La cérémonie s'est achevée par une scène d'assimilation où le bénéficiaire, après le transfert d'argent dans son téléphone, s'est rendu devant une boutique pour s'acheter de quoi il avait besoin et une somme de 2000 FCFA lui avait été remise pour le transport de la marchandise. Et c'est de cette manière que se passera ce mécanisme.

**Faustin Akono**

## MUSIQUE

## La sœur Belle Agniélé en concert « fête de Noël »

La sœur Belle Agniélé et son groupe le Rocher des âges vont donner un concert inédit dé baptisé « fête de Noël » le 25 décembre dans la salle de Suéco, située au centre ville dans le premier arrondissement de Pointe-Noire.



La sœur Belle Agniélé en plein concert./crédit photo «DR»

La fête s'annonce déjà belle du côté des organisateurs avec notamment des affiches qui envahissent les places publiques. En effet, pour les chrétiens, Noël est un jour très important pas comme les autres. Ce jour marque la fête de la nativité du Christ. Et pour cette année à Pointe-Noire, la nativité de Jésus Christ, sera marquée d'un cachet particulier, à savoir le concert de la sœur Belle Agniélé. C'est donc, dans une ambiance chaleureuse que les fils de Dieu vont fêter cet événement qui, sans nul doute restera à jamais gravé dans leur mémoire. Car la diva de la musique chrétienne, la sœur Belle Agniélé et son groupe vont quitter la ville de Brazzaville pour venir faire la fête aux côtés des Ponténégrins. Ensemble ils vont transformer la salle de Suéco où le concert est prévu en un lieu de fête et d'ambiance.

En réalité, ce concert est une opportunité qui s'offre aux chrétiens de la ville océane de célébrer la fête de Noël dans la joie mais également en commu-

nion avec l'Éternel. Tout au long de cet événement, la sœur Belle Agniélé et son groupe vont interpréter pour le bonheur du public, quelques chansons de louange et d'adoration afin d'affermir leur foi. La sœur Belle Agniélé n'est plus une personne à présenter au public, elle est une perle rare de la musique chrétienne congolaise. Les trophées, notamment ses sept Tam-Tam d'or, la Sanza de Mfoa et le prix d'excellence que le ministre de la Culture et des Arts lui décerne le 21 juillet 2012, sont des preuves palpables.

Aujourd'hui, à travers ses belles sonorités qu'elle ne cesse d'ailleurs de produire, la sœur Belle Agniélé est devenue l'une des icônes de la musique chrétienne congolaise et continue à faire la fierté de son pays.

Ses albums « *le Temps de l'esprit* », « *Conversion* » et « *Ezo simba* » sont cités parmi les atouts auxquels elle pourra compter pour faire bouger le public ponténégrin lors de cette manifestation.

**Hugues Prosper Mabonzo**

## La fête du jazz s'achève en beauté

Ouverte le 4 décembre, la 4<sup>e</sup> édition de BaSango jazz Festival a baissé ses rideaux le 6 décembre au Centre culturel Jean Baptiste Tati Loutard à Pointe-Noire.

Pendant trois jours, les amoureux du jazz et de la rumba ont vibré aux sons de ces musiques grâce aux artistes locaux qui y excellent mais aussi à ceux venus de l'étranger.

Le 4 décembre, le festival a été lancé à Ba Sango avec la soirée des partenaires animée par Liz Babindamana, chanteuse, guitariste, griote, venue de Brazzaville. Avec sa voix suave, elle a émerveillé le public de Pointe-Noire à qui la soirée était dédiée. Ce fut un régal tant par ses chansons thématiques que par sa présence et sa tenue sur scène.

La deuxième journée du festival a été riche en émotions et en découvertes. La chanteuse franco-africaine, Helmie Bellini, et les jeunes filles scolaires ont exécuté un numéro master class fait d'un mélange de nzango et de jazz pour prouver au monde que les deux concepts peuvent se marier et offrir une étonnante rythmique. Puis, ce fut à Mixtone d'électriser le public par son rythme fait du RNB, du Rapp et de la soul music. Quant à Lionel Kombo 2 Bayonne, il a rempli admirablement son contrat. Ses rythmes traditionnels saupoudrés d'un mélange des jazz, funk et soul ont conquis le public.

**Retour aux sources**

Celle-ci s'est effectuée avec la



Helmie Bellini sur scène./crédit photo «Adiac»

montée sur scène de Mantsié-mé (groupe traditionnel téké), le public a eu droit à un retour aux racines ancestrales qui lui a permis de comprendre qu'outre la peau d'animal, d'autres éléments telles des cornes ou défenses peuvent servir d'instruments de musique.

Autre moment émouvant, le one man relatant la mésaventure d'un jeune Congolais en Europe. Ici, l'artiste comédien Cardy Cardelin a servi d'entracte à cette journée de clôture que le musicien Gaël Manangou et ses Caïmans. Le groupe Black Bazar a clôturé le festival. Composé de musiciens de plusieurs horizons exécutant à la fois les rythmes africains, des sons caribéens, des mélodies jazz, rumba, zouk, sans oublier le ndombolo. Black Bazar a laissé incontestablement une empreinte dans la ville océane.

La tombola organisée pour la

circonstance a fait beaucoup d'heureux. De nombreux Ponténégrins sont repartis avec un Cd d'un des musiciens programmés lors des spectacles. Certains même avec un smartphone ou un abonnement à un magazine sinon à un bouquet de télévision numérique. Avant les spectacles de clôture, une conférence débat sur le thème « Jazz, la rumba en héritage » animée par Mfumu Fylla de Saint Eudes, chroniqueur culturel, Georges Mavouba Sokate, écrivain et Balou Canta, artiste musicien du groupe Black Bazar ont édifié l'assistance sur l'origine du jazz et son influence sur les autres rythmes tropicaux comme la rumba.

En marge du festival, plusieurs partenaires tels *Les Dépêches de Brazzaville* ont exposé leurs produits (journaux, ouvrages) à la grande satisfaction du public.

**Hervé Brice Mampouya**

## FOOTBALL/SAISON SPORTIVE 2014 DU KOUILOU

## Une clôture sur fond de polémiques

La ligue départementale de football du Kouilou a clôturé sa saison sportive 2014, le 7 décembre au Complexe sportif de Pointe-Noire. C'était au cours d'une cérémonie qui a vu les meilleures équipes lauréates recevoir leurs trophées, ce après la finale de la coupe de la ville qui a opposé ASP à Si-Fumu.



Le représentant du maire de l'arrondissement 2 Mvou Mvou remettant le trophée au capitaine

C'est dans une torpeur inhabituelle que la ligue départementale de football a clôturé sa saison devant le maigre public qui a fait le déplacement du Complexe sportif de Pointe-Noire pour assister à la finale de la coupe de la ville. Grâce aux deux buts marqués en 2<sup>e</sup> période, l'Association sportive ponténégrine (ASP) a remporté la coupe de la ligue devant Si-Fumu dont les joueurs n'ont pas démerité, en dépit de leur jeune âge. L'équipe Beni-sport, championne de D2 a également été récompensée et a reçu un trophée. Quant à la coupe du Fair play, elle est revenue à l'équipe Club de jeunes. Une distinction mal appréciée par

le public qui estime que les prestations de ce club ont été marquées par des actes anti-sportifs. Quant à la finale, elle s'est jouée sur fond de polémiques parce que ASP a aligné lors de cette rencontre des joueurs évoluant en équipe fanion, c'est-à-dire des footballeurs qui prennent part au championnat national Ligue 1. Un comportement dénoncé en vain par les dirigeants de Si-Fumu. Les joueurs d'ASP plus expérimentés ont fait la différence au terme des 90 minutes de jeu. Si-Fumu pouvait aussi s'adjuger le titre, n'eût été la maladresse de ses attaquants en première

période. Cependant, l'équipe de l'arrondissement 5 Mongo Mpoukou entraînée par l'ex-sociétaire de V.Club Mokanda et Etoile du Congo, Gervais Tchimbakala Ouelo a laissé présager un bel avenir à condition qu'elle travaille davantage. Selon une certaine opinion, elle méritait tout au moins un trophée d'encouragement.

Dans son mot de clôture, Jean Ferdinand Mampassi, président de la ligue départementale de football du Kouilou a souhaité qu'à la prochaine saison sportive les joueurs et les clubs de Pointe-Noire puissent présenter un visage plus positif en vue des prochains Jeux africains. Un sentiment aussi partagé par Joseph Biangou-Ndinga, directeur départemental des sports et de l'éducation physique et de Pointe-Noire: « *Que toutes les équipes de Pointe-Noire se mettent au travail, parce que les Jeux africains approchent. Ce grand rendez de l'élite sportive africaine a besoin des sportifs performants* ».

**H.B.M.**

## Le groupe K Musica sur scène demain à l'Espace Yaro

L'Orchestre K Musica lengossi langoué d'Yves Saint Lazare se produira en concert ce 11 décembre à 19 heures à l'espace culturel Yaro situé derrière l'hôpital général de Loandjili.

Le public sera servi avec de la rumba et du Ndombolo à la manière de K Musica, un de ceux qui font la fierté de la ville océane. Les fanatiques auront l'occasion de découvrir certains titres de leur nouvel album tant attendu intitulé « La montée de l'aigle » qui sera bientôt sur le marché du disque. Notons qu'avec ce concert à l'espace Yaro, K Musica, bien connu du public congolais en général et des ponténégrins en particulier par ses prestations et ses distinctions (primusik 2007, tam-tam d'or 2009, prix Tchikunda 2010...) amorce là une tournée d'un mois dans différents sites des départements de Pointe-Noire et du Kouilou.

**Lucie Prisca Condhet N'Zinga**

## COUPE DE LA CEMAC

# Le Congo et le Tchad s'expliqueront en finale

**Les Diables rouges tenteront d'inscrire à leur palmarès un troisième titre sous-régional alors que les Sao du Tchad courent derrière le tout premier sacre de leur histoire qui, jusque-là tarde à venir. Autant dire que la finale sera âprement disputée.**

La finale de la 9e édition de la coupe de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), du 13 décembre prochain, sera la première du genre entre le Congo et le Tchad, depuis que cette compétition existe. La rencontre ne sera pas une balade de santé tant pour les Diables rouges que pour les Sao. Les premiers auront en face d'eux une équipe du Tchad déterminée à se débarrasser de la malédic-

tion faisant de lui l'unique pays de la sous-région à n'avoir pas encore remporté la coupe de la CEMAC. Les Sao auront donc pour objectif de réussir le pari de l'édition 2014, après la finale perdue en 2005 devant le Cameroun. Il faut dire que les Tchadiens aborderont ce match avec un esprit revanchard puisque c'est au Tchad que le Congo avait remporté son premier titre de la CEMAC, en 2007. Seulement, les congolais,



qui jusque-là ont fait un parcours sans faute, refuseront de casser la calebasse au seuil de la porte qui s'ouvre à eux pour un troisième titre. L'attaque des Diables rouges a des individualités capables de faire la différence à n'importe quel

moment du jeu. Cinq buts marqués en trois matchs, à leur compte, n'est pas rien. Sur le plan collectif également, l'équipe se porte bien. Si le Congo réussit à prendre de l'ascendant sur le Tchad, à l'issue de cette finale, le pays égalera alors

le Cameroun dont le palmarès est nanti de trois titres. Les deux seront finalement les maîtres de la sous-région.

En rappel, lors de la phase de poule, les Tchadiens ont imposé aux Congolais un match nul d'un but partout, même si les Diables rouges ont terminé premiers du groupe B devant les Sao qui ont éliminé la Guinée Equatoriale, pays organisateur en demi-finale. Cette équipe congolaise des moins de vingt ans sait donc déjà à quel adversaire elle aura affaire lors de la finale du 13 décembre prochain.

**Rominique Nerplat Makaya**

## TENNIS DE TABLE

## Le Congo dispose désormais de cinq arbitres internationaux

**Les promus ont reçu leurs diplômes attestant leur statut international, le 8 décembre, des mains du président de la Fédération congolaise de la discipline, Henri Djombo.**



Les arbitres promus en compagnie du président de la FCTT crédit photo DR

Le Congo peut dorénavant compter sur Marle Loumba, Nestor Tongo Makita, Louis Hollat, Lovege Oualembo et Grace Kouma pour officier les rencontres internationales de tennis de table. Ces derniers ont réussi l'examen leur ayant permis d'obtenir le statut d'arbitres internationaux. L'évaluation était organisée par la Fédération congolaise de la discipline (FCTT) dont la supervision était assurée par un expert de la fédération internationale. À dire vrai, ce sont les compétitions internationales organisées par le Congo (Coupe d'Afrique des Nations et des clubs champions en 2013 à Oyo) qui ont fait en sorte que le pays soit choisi pour abriter ladite formation des arbitres internationaux.

« Nous sommes l'un des rares pays de l'Afrique au sud du Sahara à avoir un nombre aussi élevé d'arbitres internationaux. Dans certains pays de la zone, il n'en existe pas un seul », a souligné le président de la FCTT, Henri Djombo. Il a expliqué que la formation des arbitres rentre dans le cadre de la préparation des Jeux africains de l'année prochaine. Selon lui, en effet, la Confédération africaine de la discipline aura sans nul doute besoin des arbitres congolais pour officier des rencontres de cette compétition continentale. « Notre but est d'organiser l'arbitrage de manière très professionnelle », a-t-il dit.

L'arbitre Marle Loumba, l'unique femme ayant réussi à l'examen, a dit sa disponibilité à servir le tennis de table au plan mondial en commençant notamment par les Jeux africains qui pointent à l'horizon. « J'ai déjà arbitré des circuits au plan régional en Afrique centrale mais cette fois-ci j'irai un peu plus loin. Le public sportif peut compter sur moi, sinon sur nous », a-t-elle déclaré. Il sied de souligner que Marle Loumba est major de la promotion après avoir damé le pion sur les hommes. Le souhait est de voir un Congolais arbitrer un match entre la Chine et la Corée au mondial du tennis de table.

**Rominique Nerplat Makaya**

## LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

## Les activités sportives ouvrent la compétition inter scolaire

**Le concours organisé sur le thème « jeunesse sans sida », par l'Association Jeunesse positive (AJP), que dirige Thegi Fortuné Mampassi a été lancé le 6 décembre, par la marraine du concours, Belle Agniélé, au stade Saint-Denis à Mpila.**

Il a pour objectif de sensibiliser la couche juvénile à la gravité et aux conséquences de cette pandémie à travers le sport.

Au Congo, la prévalence globale dans la population âgée de 15 à 49 ans est de 3,2% alors qu'elle était de 4,2% en 2003, selon les données de l'enquête de séroprévalence et sur les indicateurs du Sida réalisées en 2009 (ESIS). Estimée à 3,6% pour l'ensemble des femmes, la prévalence du VIH était significativement plus élevée chez les femmes enceintes âgées de 25 ans ou plus que chez celles qui ont moins de 25 ans : 4,4% contre 2,2%.

En 2012, la prévalence est de 26,1% chez les hommes ayant des rapports sexuels avec les hommes (HSH), 8,3% au sein de la population carcérale, 7,5% chez les professionnelles du sexe.

Ce concours a démarré par des matchs de foot-ball et de ndzango opposant les équipes des deux Instituts: l'Institut

de gestion au développement économique (IGDE) et l'Institut d'enseignement professionnel appliqué (IEPA). Le match de foot-ball s'est soldé par la victoire de l'IGDE sur l'IEPA de 6 buts à 2. Au ndzango, la même équipe a marqué 6 points contre 2.

Thegi Fortuné Mampassi a remercié ses partenaires pour l'organisation de cette compétition avant d'indiquer les lieux

de gestion au développement économique (IGDE) et l'Institut d'enseignement professionnel appliqué (IEPA). Le match de foot-ball s'est soldé par la victoire de l'IGDE sur l'IEPA de 6 buts à 2. Au ndzango, la même équipe a marqué 6 points contre 2.

« L'association jeunesse positive n'acceptera plus de voir la génération future naître avec le VIH/sida. La jeunesse est un facteur pour un avenir meilleur. Elle nécessite une excellente orientation pour préserver les



Belle Agniélé saluant les équipes avant le coup d'envoi (crédit adiac)

du déroulement des épreuves. A l'Institut et au collège 8 mars avec les conférences débats sur la protection de leur environnement, le VIH/sida, le changement climatique ainsi que des formations sur la technologie de l'information et une séance de dépistage. D'après lui, cette vision de l'éli-

mination du VIH/sida chez les enfants en mettant en relief le slogan « zéro contamination de la mère à l'enfant » est la bienvenue pour l'association.

« L'association jeunesse positive n'acceptera plus de voir la génération future naître avec le VIH/sida. La jeunesse est un facteur pour un avenir meilleur. Elle nécessite une excellente orientation pour préserver les

**Lydie Gisèle Oka**